

# LE PEUPLE



## COURRIER

DE LA CÔTE -  
DU - SUD



CAHIER A 76e Année, Série D, Vol. 4 No. 5

Mercredi 4 février 1975

Prix: 30 CENTS

## La taxe foncière augmente de 7.5% à Montmagny

Par Claude Marchand

Selon les prévisions budgétaires qui devaient leur être soumises lundi dernier pour approbation (séance qui fut ajournée à cause de la tempête de neige et de grésil), les édiles municipaux de Montmagny auront à administrer en 1976 un budget équilibré de \$2,949,054; soit \$858,704 de plus que le précédent budget qui s'est soldé avec un surplus de \$335,859, dont \$151,627 sont applicables au budget 1976.

Les taux de taxation ont été fixés à \$2.25 du \$100 d'évaluation au lieu de \$2.10 pour la taxe foncière générale (soit une augmentation d'un peu moins de 7.5%); la taxe spéciale d'égoût reste à 30 cents du \$100; la taxe foncière pour les cultivateurs reste à \$1 du \$100; la taxe d'aqueduc est maintenue au taux fixe de \$75 par année; alors que celle de l'enlèvement des ordures augmente de 100% en passant de \$16 à \$32 par année.

Ce bond formidable de la taxe des vidanges, selon le maire Cajetan Gauthier, s'explique par le fait que le contrat d'enlèvement des ordures (vieux de cinq ans) ne correspondait plus du tout à la réalité et qu'il en coûtera pratiquement le double en 1976 pour ce service) on doit justement aller en appel d'offres avant la fin de février pour l'octroi d'un nouveau contrat.

Par ailleurs l'évaluation municipale imposable, qui était à \$35,408,705 en 1975, passe à \$36,221,000 en 1976; ce qui représente \$33,732,000 pour les immeubles résidentiels et industriels et \$2,489,000 pour les biens immeubles des cultivateurs. Tandis que l'évaluation non imposable reste à \$21,486,560.

Les personnes plus spécialement intéressées par l'administration municipale de la Cité de Montmagny trouveront une copie intégrale des prévisions budgétaires (revenus et dépenses) pour l'année 1976, telles que préparées par le trésorier M. Armand Nicole, en page 3 du cahier A de la présente édition.



**ON EN A ESSUYÉ ENCORE UNE BELLE-** Après une pluie qui a duré toute la nuit de dimanche et dans l'avant-midi de lundi dernier, la température s'est subitement abaissée et transformée en une rageuse tempête de grésil alimentée par des vents allant jusqu'à 60 milles à l'heure. La circulation a été interrompue de 10 heures et 30 à 22 heures à cause de la chaussée rendue impraticable par l'accumulation d'eau et de neige sur un fond glacé. Il serait tombé quelque 12 centimètres de neige. La Sécurité municipale de Montmagny ne rapportait aucun accident grave lundi soir, à l'exception d'un employé de la firme A. Bélanger Ltée qui a dû être conduit à l'Hôtel - Dieu après s'être infligé des brûlures sérieuses alors qu'il était en travail. Par ailleurs une maison aurait été la proie des flammes à L'Islet, un carambolage impliquant plusieurs automobiles se serait produit à la hauteur de St-Eugène, et on apprendait qu'à La Pocatière la toiture de l'édifice Marchand et Robitaille, sis sur la 6ième Avenue, a été littéralement arrachée par le vent et projetée sur le terrain voisin. Un compte-rendu plus détaillé des dégâts causés dans la région par cette surnoise tempête vous sera fourni dans notre prochaine édition.

**Comme grand prix, une Oldsmobile Cutlass 1976, collaboration de  
Plourde Automobile de La Pocatière**

## La super-promotion du Peuple-Courrier est lancée

En effet, depuis ce matin, la super-promotion annuelle de votre journal LE PEUPLE-COURRIER est en marche avec la participation de 35 des marchands les plus dynamiques de la Côte-du-Sud.

Cette promotion qui se veut avant tout une incitation à acheter dans la région plutôt qu'à l'extérieur, donnera aux clients des marchands-participants, la chance de gagner des prix d'une valeur dépassant les \$7,000.

### DES PRIX FABULEUX

Grâce à la précieuse collaboration du Garage Plourde Automobile de La Pocatière le grand prix, cette année, sera une Oldsmobile Cutlass S Coupé 1976.

Les autres prix sont dans l'ordre: un téléviseur couleurs Admiral 20", collaboration du Magasin Jacques Dumas de St-François; un cyclo-moteur Bombardier Puch, collaboration de Langlois et Frère de Montmagny et comme dernier prix, \$300. en argent. Il faut ajouter encore 35 prix de \$20. chacun.

### PROMOTION DE DIX SEMAINES

La promotion s'échelonne sur une période de dix semaines soit du 4 février au 14 avril inclusivement. Chaque semaine nos lecteurs pourront consulter les pages centrales de notre journal où apparaîtront les cartes d'affaires des marchands-participants de la promotion. A votre prochaine visite chez-eux, demandez vos coupons de participation pour chaque deux dollars d'achats au comptant.

Après avoir inscrit son nom et son adresse et répondu à une simple question obligatoire, le client déposera le billet dans la boîte placée à cet effet chez chacun des membres-participants et sera ainsi éligible pour le tirage du grand prix qui se fera en deux étapes.

### TIRAGE PRELIMINAIRE:

A la fin du concours, les 15, 16, 17 avril, chaque marchand procédera à un premier tirage, en présence d'une personnalité de l'endroit et d'un représentant du Journal PEUPLE-COURRIER. Parmi tous les billets déposés chez-lui, il choisira au hasard un gagnant, qui méritera ainsi un prix de \$20.00 en argent et de ce fait sera éligible au grand prix.

### GRAND TIRAGE

Ces tirages préliminaires auront donc désigné 35 gagnants de \$20.00. C'est à chacun des marchands-participants que reviendra l'honneur de présenter leur gagnant lors d'une réception spéciale qui se tiendra à la fin de la promotion. On procédera alors au grand tirage qui désignera celui, parmi ces 35 clients qui se verra attribuer l'Oldsmobile-Cutlass S coupé 1976, collaboration du Garage Plourde Automobile de La Pocatière.

Pour ce qui est de la TV Couleur, du Cyclo-moteur et du \$300. leurs gagnants seront choisis au hasard parmi tous les billets donnés durant la promotion.

### MARCHANDS PARTICIPANTS

Voici la liste des marchands participants à cette prestigieuse promotion:

#### MONTMAGNY:

Lemieux & Proulx  
Magasin Mme Eugène Lévesque  
Tissus Décor Enr.  
Marché Morency  
Les Pétroles du St-Laurent Enr.  
Magasin & Ecole de Musique Gérard Montminy  
Au Royaume du Fumeur Enr.  
Jacques Gaumont Enr.  
Leblanc Luminaire

Gammacolor Enr.  
Boutique J  
La Jolie Québécoise  
Magasin L.G. Vigneault  
Giasson Inc.  
Lacombe Irving Service  
Messervier & Frère Enr.  
Restaurant Bel-Air  
Boutique Les Bout'Chou  
CAP ST-IGNACE  
Michel Fortin Epicier  
Alain Bernier, Gaz Bar  
Centre de Débosselage & Peinture  
ST-FRANCOIS:  
Magasin Jacques Dumas  
ST-PAUL  
Epicierie Paul Proulx  
ARMAGH:  
Damien Roy Confection  
ST-JEAN PORT-JOLI  
Restaurant Denis Enr.  
Handy Andy  
Quincaillerie Bourgault  
Pharmacie Couillard  
Boutique Chaperon Rouge  
ST-PAMPHILE:  
W. Brunelle  
Centre de Rénovation  
ST-ROCH  
Jean-Guy Chénard  
Alimentation ST-Roch  
LA POCATIERE:  
Gaz Bar Armand GrandMaison  
ST-PHILIPPE-DE-NERI  
Dionne Electronique Enr.

# Campagne de harcèlement au Cegep

(J.P.O.) Les enseignants du Cegep de La Pocatière ont entrepris, vendredi dernier, une série de moyens de pression pour protester contre la lenteur des négociations avec le gouvernement en vue de renouveler leur contrat de travail. Ceux-ci ont amorcé, le 30 janvier, leur campagne de harcèlement par une mini journée d'étude et une manifestation dans les rues de La Pocatière. A 10.00 heures, vendredi, les professeurs ont

interrompu leurs cours jusqu'au dîner et en ont profité pour informer les étudiants sur l'état de leurs négociations avec le gouvernement. Actuellement, il n'y a que 20 articles sur les 350 de la convention qui sont paraphés. Deux points majeurs, les salaires et la tâche des enseignants n'ont encore fait l'objet d'aucune négociation. Sur la sécurité d'emploi, il y a rapprochement des parties au niveau des principes, mais pas au niveau des

modalités. La partie syndicale demande que les règles de la permanence d'emploi entrent en vigueur après deux ans tandis que la partie patronale le veut après trois ans. Selon le syndicat, cette proposition est inacceptable, car 85 pour cent des professeurs mis à pied l'an dernier concernaient des enseignants qui avaient moins de trois ans d'ancienneté. Signalons que quelque 400 étudiants ont assisté à l'as-

semblée d'information des professeurs. Après cette rencontre, les enseignants du Cegep ont fait une marche jusqu'à l'hôpital où ils compaient dîner en compagnie d'autres syndiqués membres du front commun, mais la direction de l'institution leur a refusé l'accès à la cafétéria. Dans l'après-midi les activités normales ont repris au Cegep. Les professeurs de cette institution sont membres de la Fédération Nationale des

Enseignants Québécois (FNEQ), syndicat affilié à la CSN. Selon le président du syndicat, M. Pierre Coenen, d'autres moyens de pression suivront tant que le gouvernement ne fera pas la preuve

qu'il désire vraiment négocier. M. Coenen a toutefois refusé quels seraient les prochains moyens de pression qui seront mis de l'avant dès cette semaine.

## Projet de fusion du service de protection contre les incendies à La Pocatière

(J.P.O.) Les municipalités de Ville La Pocatière, St-Onésime et La Pocatière - paroisse ont dernièrement entrepris une étude sur la possibilité de fusionner leurs services de protection contre les incendies. Ce projet, s'il se concrétise,

serait moins une fusion que la mise sur pied d'un service commun de protection contre les incendies car St-Onésime et la paroisse de La Pocatière n'ont actuellement aucun équipement pour se protéger dans ce domaine. C'est la ville de La Pocatière qui se rend, sur

appel, dans ces municipalités lorsqu'il y a feu. Celles-ci ont alors un tarif horaire. C'est à cause d'un service jugé inadéquat par rapport aux besoins que les trois municipalités ont accepté d'entreprendre l'étude d'un projet de fusion. En desservant la paroisse et St-Onésime, Ville La Pocatière a à protéger 6,493 personnes et 1,131 bâtisses, ce qui représente une évaluation foncière de plus de \$43 millions. Pour ce faire, on ne dispose que d'un camion 1962 ayant une pompe de 625 gallons à la minute, un réservoir de 500 gallons et une échelle de 50 pieds. Cet équipement ne pourrait agir efficacement dans le cas d'un incendie se déclarant au dernier étage du Cegep ou de l'hôpital. De plus, étant donné qu'il n'y a qu'un seul camion, on peut se demander ce qui se produirait si on était en train d'éteindre un feu à St-Onésime et qu'un autre incendie se

déclarait à La Pocatière. Une fusion des services de protection contre les incendies permettrait d'avoir des équipements qui répondraient mieux aux besoins et qui accroîtraient la sécurité de la population à desservir. C'est dans cette optique que les trois municipalités ont entrepris l'étude du projet. Au cours de cette semaine, le maire et un échevin de La Pocatière, MM. Léonard La plante et Joseph Fortin doivent rencontrer des fonctionnaires du ministère des Affaires Municipales en vue d'évaluer les besoins et les coûts rattachés au projet. On sait que le gouvernement a un programme de subventions dans les cas de régionalisation des services de protection contre les incendies. Lorsque les modalités et implications financières de la fusion seront mieux connues, il restera aux trois conseils municipaux à se prononcer.

## Légère reprise de la construction domiciliaire à La Pocatière

(J.P.O.) Alors qu'on avait constaté un ralentissement en 1974, il y a eu légère reprise dans la construction domiciliaire à La Pocatière en 1975. C'est ce qui ressort du rapport annuel de la commission d'urbanisme de l'endroit, rapport rendu public dernièrement. Selon les statistiques de la commission, cet organisme a émis, en 1975, 182 permis de construction et de rénovation comparativement à 122 pour l'année précédente. Ces permis représentent un montant de \$4,677,700, soit une hausse de \$1,659,920 par rapport à 1974. Il faut toutefois signaler que les permis de construction des deux centres d'achats représentent tout près de la moitié de ce montant. Le rapport de la commission municipale d'urbanisme montre qu'il s'est construit 76 unités de logement en 1975, comparativement à 24

pour l'année précédente. De ce nombre on remarque 34 maisons unifamiliales simples, 10 maisons unifamiliales jumelées et une maison de 22 logements. Il y a eu six agrandissements et constructions de commerces, tandis qu'il n'y a eu aucune construction et agrandissement industriel. L'agrandissement de l'usine Bombardier ne figure pas dans les statistiques parce que le permis avait été demandée en 1974. Notons, enfin, qu'un montant de \$425,000 a été affecté aux édifices gouvernementaux, soit la construction du Centre Equestre de l'ITA et de locaux additionnels pour la ferme expérimentale. On peut expliquer le fait que la construction domiciliaire a repris une courbe ascendante à cause d'une plus grande certitude quant à l'avenir de l'usine de Bombardier à La Pocatière.

## Le bureau des Véhicules Automobiles change d'adresse

(J.P.O.) Les automobilistes de La Pocatière et des environs voudront bien prendre note que le Bureau des Véhicules Automobiles de La Pocatière qui avait fermé ses portes l'an dernier a été réouvert en un autre endroit de la ville il y a quelques mois. Le bureau d'émission des plaques d'immatriculation est maintenant situé chez M. Gérard Cayer, avenue de la

Gare à La Pocatière. Les heures d'ouverture sont les suivantes: du lundi au vendredi, de 9.00 heures à 12.00 heures et de 1.00 à 6.00 heures; le bureau est ouvert jusqu'à 9.00 heures le vendredi soir et de 9.00 à 12.00 heures le samedi. Signalons que les automobilistes ont jusqu'au 29 février pour se procurer les plaques d'immatriculations.

Le public pourra alors visiter de nombreux kiosques répartis à divers endroits de l'édifice du Cegep. Ces exhibits illustreront les projets et réalisations des étudiants dans des domaines aussi variés que: Technologie physique, éducation spécialisée, techniques infirmières, sciences naturelles, arts plastiques, administration, etc. L'Expo-Cegep est l'initiative de la Commission de Relance du Cegep de La Pocatière. Composée de représentants de professeurs, d'étudiants, de professionnels et d'employés de soutien la commission a entrepris d'organiser cette exposition

avec la collaboration des services pédagogiques et des services aux étudiants. L'Expo-Cegep 1976 a pour objectifs principaux de redonner du dynamisme aux différentes composantes du Cegep, de donner à l'étudiant une formation académique hors du contexte des cours traditionnels, d'implanter le Cegep dans son milieu et enfin de s'assurer le soutien de la population pour les projets actuels et futurs du Cegep. L'exposition revêtra un caractère nettement pédagogique parce qu'elle sera composée d'exhibits préparés et présentés par les étudiants, et ceci, avec le support des professeurs et de tout le personnel. La commission pédagogique du Cegep a d'ailleurs accepté de considérer cette exposition régionale comme une activité à caractère pédagogique pouvant remplacer les périodes de cours traditionnels. Il s'agit donc pour les étudiants d'une excellente occasion d'expérimenter de nouvelles formules pédagogiques mieux adaptées à leurs goûts et à leurs besoins. Même si l'exposition est ouverte à la population pendant les trois jours de sa durée, celle-ci est particulièrement invitée à visiter l'Ex-

## Le bureau d'enregistrement demeurerait à St-Pascal encore quelque temps

(J.P.O.) La Population de St-Pascal et des environs est toujours dans une situation d'attente et d'incertitude quant à l'avenir du bureau d'enregistrement de St-Pascal. Le premier ministre et le ministre de la Justice ont récemment accusé réception du dossier monté sur le sujet par le conseil de comté, la chambre de commerce de St-Pascal et le conseil municipal. Aucune décision n'a toutefois été prise. On sait que le dossier réalisé par ces organismes défend la rentabilité du bureau d'enregistrement et se prononce contre son déménagement à Rivière-du-Loup.

De source sûre, nous avons toutefois appris que le ministère de la Justice consentirait à laisser le bureau d'enregistrement à St-Pascal durant un certain temps quitte à le déménager lors de "circonstances plus favorables". Signalons que la rencontre entre les représentants du milieu et ceux du ministère de la Justice à ce sujet n'a toujours pas eu lieu. contestation.

Selon la réponse des autorités gouvernementales, la population de la région est la seule à avoir fait des pressions pour empêcher le transfert de ce service. Une trentaine de bureaux semblables situés dans diverses régions du Québec seraient touchés par les remaniements dernièrement annoncés par le gouvernement, et il n'y aurait eu aucune

## Subvention de \$1,050 pour le socio-culturel dans Kamouraska

(J.P.O.) Le Haut Commissariat à la Jeunesse aux Sports et aux Loisirs a accordé une subvention de \$1,050 au Centre Social de St-Pascal en vue de favoriser l'implantation de loisirs socio-culturels dans le territoire de Kamouraska-Est. Cette somme, qui sera

administrée par le projet d'Initiatives Locales "Réalisation des Loisirs de notre Région", servira à l'implantation d'ateliers d'initiation au socio-culturel dans diverses paroisses. Des activités sont actuellement prévues pour quatre municipalités soit l'expression corpo-

relle à St-Philippe, la décoration intérieure à Kamouraska, le vidéo et l'expression corporelle à St-Pascal et la musique à Ste-Hélène. Ces activités débuteront à la mi-février et ceux qui désirent s'y inscrire ou obtenir plus de renseignements peuvent communiquer à 492-6445

## Expo-Cegep: 6,8,9 février

(J.P.O.) Le Cegep de la Pocatière tiendra les 6,8 et 9 février une exposition d'envergure régionale sous le thème "Expo-Cegep: VOTRE CESEP".

Le public pourra alors visiter de nombreux kiosques répartis à divers endroits de l'édifice du Cegep. Ces exhibits illustreront les projets et réalisations des étudiants dans des domaines aussi variés que: Technologie physique, éducation spécialisée, techniques infirmières, sciences naturelles, arts plastiques, administration, etc. L'Expo-Cegep est l'initiative de la Commission de Relance du Cegep de La Pocatière. Composée de représentants de professeurs, d'étudiants, de professionnels et d'employés de soutien la commission a entrepris d'organiser cette exposition

avec la collaboration des services pédagogiques et des services aux étudiants. L'Expo-Cegep 1976 a pour objectifs principaux de redonner du dynamisme aux différentes composantes du Cegep, de donner à l'étudiant une formation académique hors du contexte des cours traditionnels, d'implanter le Cegep dans son milieu et enfin de s'assurer le soutien de la population pour les projets actuels et futurs du Cegep. L'exposition revêtra un caractère nettement pédagogique parce qu'elle sera composée d'exhibits préparés et présentés par les étudiants, et ceci, avec le support des professeurs et de tout le personnel. La commission pédagogique du Cegep a d'ailleurs accepté de considérer cette exposition régionale comme une activité à caractère pédagogique pouvant remplacer les périodes de cours traditionnels. Il s'agit donc pour les étudiants d'une excellente occasion d'expérimenter de nouvelles formules pédagogiques mieux adaptées à leurs goûts et à leurs besoins. Même si l'exposition est ouverte à la population pendant les trois jours de sa durée, celle-ci est particulièrement invitée à visiter l'Ex-

po-Cegep 1976 le dimanche, 8 février. L'horaire complet d'ouverture est le suivant: Vendredi, 6 février: 9 à 12.00 heures 13.30 à 17.00 heures Dimanche 8 février 14.00 à 17.00 heures 19.00 à 22.00 heures Lundi 9 février 9.00 à 12.00 heures 13.30 à 17.00 heures.



**La Familiale**  
Cie Canadienne Française  
Fondée en 1923

**A LA PORTÉE DE TOUS**  
— SANS EXAMEN MÉDICAL —

Un plan jusqu'à 80 ANS qui vous donne, en cas de DÉCES, UNE SOMME pour les dernières dépenses, immédiatement.

En cas de BESOIN, UNE SOMME disponible à tout moment.

Païement de 10 ans seulement avec accumulation de capital.

— DECOUPEZ —

Postez dès aujourd'hui pour RENSEIGNEMENTS GRATUITS à: LA FAMILIALE, Cie d'Assurance-Vie, C.P. 7611, Charlesbourg, Québec, P.Q.

Nom..... Tél.....  
Adresse..... Age.....

# Prévisions budgétaires de la Cité de Montmagny

## pour l'année 1976

Année 1975	REVENUS	Année 1976
693,261.	Revenus de sources locales (Taxes)	758,970.
106,555	Foncière générale	126,086
2,010.	Autres taxes générales	1,950.
257,869	Réparations locales	265,000.
56,000	Eau	
31,000.	Enlèvement et destruction des ordures	31,000.
1,146,695.	Affaires	1,298,006.
	<b>TOTAL REVENUS DE SOURCES LOCALES (TAXES)</b>	
5,000.	COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	10,124.
1,300.	Gouvernement fédéral	1,795.
9,000	Entreprises du gouvernement fédéral	13,000.
9,000.	Gouvernement du Québec	9,212.
64,500.	Entreprises du gouvernement du Québec	67,000.
16,060.	Organismes communautaires	38,800.
104,860.	Entreprises privées et individus	139,931.
	<b>TOTAL COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>	
124,600	SERVICES LOISIRS ET CULTURE	140,000.
8,000	Aréna et Restaurant	6,050.
142,600.	Piscine, Terrain de Jeux et autres activités	146,050.
	<b>TOTAL SERVICES LOISIRS ET CULTURE</b>	
6,000.	AUTRES SERVICES RENDUS	6,000.
41,100	Raccordement d'aqueduc et d'égoûts	44,450.
47,100.	Autres	50,450.
	<b>TOTAL AUTRES SERVICES RENDUS</b>	
4,900	AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	4,000.
14,700.	Licences et permis	16,500.
10,000.	Amendes	15,000.
650.	Intérêts sur arriérés de taxes	650.
30,250.	Réparation éclairage	151,627.
	Appropriation du surplus année précédente	187,777.
	<b>TOTAL AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES</b>	
460,000.	REVENUS DE TRANSFERTS INCONDITIONNELS	625,000.
32,000.	Compensation de taxe de vente	32,000.
492,000.	Droits sur les divertissements	657,000.
	<b>TOTAL REVENUS DE TRANSFERTS INCONDITIONNELS</b>	
50,000.	REVENUS DE TRANSFERTS CONDITIONNELS	395,300.
13,875.	Subventions du Gouvernement du Québec	9,732.
27,500.	Aqueduc & Egoûts	28,900.
91,375.	Protection contre l'incendie	
	Sports et loisirs	
	<b>TOTAL DES REVENUS DE TRANSFERTS CONDITIONNELS</b>	433,932.
35,470.	SECTION DU FONDS INDUSTRIEL	35,908.
2,090,350.	Remboursement de prêts et intérêts.	2,949,054.
	<b>PREVISIONS TOTALES DES REVENUS POUR 1976</b>	

Année 1975	DEPENSES	Année 1976
17,000.	Administration Générale	20,405.
9,775.	Législation	10,650.
45,335.	Application de la loi	72,200.
24,775.	Gestion financière et administrative	32,610.
19,000.	Greffe	60,250.
23,375.	Evaluation	16,100.
44,915.	Gestion du personnel	52,380.
75,500.	Contributions de l'employeur	115,150.
259,675	Autres	379,745.
	<b>TOTAL ADMINISTRATION GENERALE</b>	
227,405.	SECURITE PUBLIQUE	311,550.
10,100.	Police	12,500.
237,505.	Protection contre l'incendie	324,050.
	<b>TOTAL SECURITE PUBLIQUE</b>	
31,425.	TRANSPORT ROUTIER	74,945.
102,250.	Administration	80,000.
184,450.	Voirie Municipale	168,800.
36,200.	Enlèvement de la neige	45,800.
8,600.	Eclairages des rues	8,700.
362,925.	Circulation	378,245.
	<b>TOTAL TRANSPORT ROUTIER</b>	
32,195.	HYGIENE DU MILIEU (Aqueduc & Egoûts)	38,415.
79,093.	Administration	80,825.
46,692.	Purification et traitement de l'eau	47,150.
40,395.	Réseaux de distribution de l'eau	34,300.
54,700.	Réseaux d'égoûts	116,200.
253,075.	Enlèvement des ordures	316,890.
	<b>TOTAL HYGIENE DU MILIEU (Aqueduc et égoûts)</b>	
4,000	URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	400.
32,000.	Urbanisme et Zonage	35,325.
4,000.	Promotion et développement industriels	4,000.
2,500.	Logement	2,500.
38,900.	Autres	42,225.
	<b>TOTAL URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE</b>	
14,375.	LOISIRS ET CULTURE	18,850.
8,350.	Administration	9,600.
165,825.	Centres communautaires	185,165.
15,150.	Aréna et restaurant	22,900.
16,350.	Terrains de Jeux et piscines	16,200.
220,050.	Autres	252,715.
	<b>TOTAL LOISIRS ET CULTURE</b>	
59,775.	AUTRES ACTIVITES	53,360.
33,100.	Entretien des édifices	37,700.
46,650.	Entretien de la machinerie et des véhicules	74,779.
139,525.	Dépenses en immobilisations à même les revenus	165,839.
	<b>TOTAL AUTRES ACTIVITES</b>	
543,225	AUTRES DEPENSES	1,053,437.
543,225.	Service de la dette	1,053,437.
	<b>TOTAL AUTRES DEPENSES</b>	
35,470.	SECTION DU FONDS INDUSTRIEL	35,908.
35,470.	Remboursement d'Obligations et intérêts	35,908.
2,090,350.	<b>TOTAL SECTION DU FONDS INDUSTRIEL</b>	2,949,054.
	<b>PREVISIONS TOTALES DES DEPENSES POUR 1976</b>	

### Projet de rénovation de l'Hôtel de Ville de Montmagny

[C.M.] Des travaux de rénovation à l'intérieur de l'Hôtel de Ville de Montmagny devraient débuter dès l'été prochain, afin de rajourner ces lieux et de les rendre plus fonctionnels.

Compte-tenu de l'exiguïté des lieux où opèrent les membres du personnel de bureau de la Cité, on veut ainsi récupérer les pieds carrés d'espace perdu. Ces travaux, qui toucheront la salle du conseil, le secrétariat, les bureaux administratifs et les locaux actuels de la Police, ne changeront en rien l'aspect extérieur de la bâtisse. On en est à la phase de préparation des plans.

Comme nous l'a expliqué le maire Cajetan Gauthier, tous les employés cadres seront regroupés dans la bâtisse rénovée pour une meilleure coordination des services, alors que le département de police se situera désormais à l'étage supérieur du poste de pompes.

Un premier estimé du coût des travaux indique qu'ils ne devraient pas dépasser les \$50,000.

## L'Association Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet devra remettre \$16,184 au Ministère des Finances

(D.L.B.) On se souvient qu'en novembre dernier l'Association Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet était sommée de remettre le trop payé du programme des projets "Initiatives locales" 1973-74. Ce trop payé avait servi à payer des hommes supplémentaires pour effectuer les travaux de la Grande Ecluse et acheter également certains matériaux pour poursuivre les activités

du projet. Ce trop payé totalisait la somme de \$24,000.

Le 28 janvier dernier, les responsables de l'Association Chasse et Pêche apprenant du Bureau de la Création d'Emploi à Montréal par l'intermédiaire de M. André Cataford, directeur provincial adjoint à l'administration, que l'Association ne devra rembourser que \$16,184, ayant fourni les piè-

ces justificatives de cessation d'emploi des travailleurs de la grande Ecluse.

Si les responsables de l'Association Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet réussissent à retrouver toutes ces pièces justificatives, il y aurait possibilité de diminuer la dette à quelques \$12,000, nous informe l'un d'entre-eux.

Après beaucoup de difficultés, les travaux du projet "Initiatives locales" 1975-76 sont commencés depuis la semaine dernière. Dix personnes travailleront à temps plein pendant 18 semaines. \$40,385 en subvention leur ont été accordés. A cet effet, ils poursuivront l'aménagement du terrain de stationnement et du terrain de camping de la Grande Ecluse.

CINEMA LAFONTAINE

Commencant  
le 13 février



La reine d'Angleterre a disparu...  
POUR TOUS  
avec LES CHARLOTS et MICKEY ROONEY  
**BONS BAISERS DE HONG-KONG**

CINEMA TACHE

Commencant  
le 27 février



POUR TOUS

**UN GENIE 2 ASSOCIES UNE CLOCHE**

**Bloc-notes**

# Le salaire au rendement: une méthode de production déshumanisante

(J.P.O.) Dans le cadre du renouvellement de leur contrat de travail, plusieurs syndicats du Québec sont actuellement en lutte pour faire abolir le salaire à rendement ou le plan-boni. Dans notre région, les employés de A. Bélanger Ltée de Montmagny, membres de la CSD, ont fait de l'abolition de cette méthode de production un point majeur dans les négociations pour leur nouveau contrat de travail.

Semblable aux méthodes qui faisaient la honte des mines britanniques du 19<sup>ème</sup> siècle, le salaire au rendement s'est installé dans les moeurs de l'industrie nord-américaine. Si cette technique est avantageuse pour l'entreprise, elle n'en représente pas moins de nombreux inconvénients pour les travailleurs.

Le plan-boni est une technique bienfaitrice pour l'entreprise. En maintenant un rythme de travail accéléré, on assure une production maximum à un coût d'aubaine, car on n'est pas obligé d'employer du personnel supplémentaire. Est-ce que le travailleur, lui, en tire autant parti? Bien sûr il en retire un revenu supplémentaire qui lui permet d'arrondir son salaire, mais à quel prix? Est-ce que quelques dollars de plus empochés à la fin de la semaine valent une santé qui se détériore petit à petit? Car c'est là la première conséquence de la production sous pression. En maintenant un rythme de travail accéléré, l'employé est soumis à un stress constant qui finit inévitablement par affecter sa santé et peut faire de lui un homme vieilli prématurément. Ce "ruine-santé" qu'est le salaire au rendement contribue également à augmenter les risques d'accidents de travail à cause d'un rythme excessif qui provoque la fatigue et la déconcentration.

Une telle méthode, parce qu'elle suscite l'ambition de toujours en faire plus que son confrère, est aussi une cause de discorde chez les travailleurs. D'une certaine façon, le consommateur se ressent, lui aussi, de la surproduction

qui peut entraîner une diminution de la qualité du produit. On a déjà vu des entreprises jeter des centaines de pièces fabriquées "au rendement" parce qu'elles étaient de trop mauvaise qualité.

Même si l'employé tire un revenu du plan-boni, il finit toujours par être coincé et contraint à produire davantage. La technique utilisée par plusieurs entreprises est simple. Lorsqu'un travailleur a fait la preuve qu'il peut "sortir" un certain nombre de pièces sur la plan-boni, on accentue la cadence de travail et on rehausse le quota de la production obligatoire ou de base de sorte que celui-ci doit produire encore davantage s'il veut garder son "bonus" intact.

Le salaire au rendement est, en définitive, une technique déshumanisante parce qu'elle réduit l'être humain au simple rôle de machine à produire. Il existe présentement des méthodes qui ne dévalorisent pas autant la personne humaine et qui permettent en même temps d'accroître la production. Plusieurs compagnies, dont Philips, ont adopté une nouvelle technique qui permet aux employés de travailler en petits groupes, d'avoir un horaire flexible et de ne pas toujours effectuer la même fonction monotone. Une technique comme celle-là, moins rigide, favorise une atmosphère de travail détendue et valorise l'employé. Son application a d'ailleurs démontré qu'elle entraînait un accroissement de la production chez les travailleurs.

Il est donc possible de modifier notre conception du travail "sous pression" et de développer de nouvelles techniques qui répondent à la fois aux critères de rentabilité et à ceux d'une meilleure qualité de la vie. Les syndicats ont raison de lutter pour faire abolir ce mode de production archaïque qu'est le salaire au rendement. Il est, par contre, aussi de leur devoir de chercher et de suggérer de nouvelles méthodes, des solutions de rechange à un système qu'ils condamnent à juste titre.

Jean-Paul Ouellet



## "Nul n'est censé Ignorer la Loi"

par Me Marcel Morin

### DEMENAGES-TU?

Il est un item fort important dans le budget familial: le loyer. Déjà à la fin de janvier, les locataires pensent à renouveler le bail ou à quitter leur logement.

Comme la plupart des baux se terminent le 30 juin, il faut penser à donner un avis de renouvellement à son propriétaire si l'on a l'intention de déménager. A ce sujet, le locataire devra se souvenir que si son bail est d'une durée de douze mois se terminant le 30 juin prochain, il devra donner un avis de non prolongation avant le 1er avril prochain. Il est préférable de faire parvenir cet avis par poste recommandée pour en faciliter la preuve. L'avis expédié après cette date n'aura pas pour effet d'empêcher la prolongation du bail. Cependant, comme le stipule l'article 1661 du Code Civil: "L'une des parties peut pour motif raisonnable, et avec la permission d'un juge en chambre, donner avis après l'expiration du délai prévu.. pourvu que l'autre partie n'en subisse aucun préjudice grave".

D'autre part, le propriétaire devra se souvenir que s'il ne veut pas voir le bail de son locataire se prolonger, il devra faire parvenir son avis après le 1er janvier 1976 si le bail est de douze mois ou plus. Cette dernière remarque s'applique également au locataire.

Lorsque le bail est d'une durée moindre que douze mois, les avis que j'ai mentionné auparavant doivent être donnés dans un délai d'un mois.

Le 24 décembre 1974, le législateur provincial a ajouté certaines dispositions à l'article 1664f du Code Civil. Ces dispositions réglementent sans les interdire les clauses d'indexation de loyer dans les baux de plus de douze mois. "Dans un bail de plus de douze mois, les parties peuvent convenir que le loyer sera réajusté en fonction de toute variation des taxes municipales ou scolaires affectant l'immeuble, du coût unitaire du combustible ou de l'électricité dans le cas d'un logement chauffé ou éclairé aux frais du locateur et des primes d'assurance-incendie et d'assurance-responsabilité. Ce réajustement ne peut avoir lieu au cours des douze premiers mois du bail et ne peut avoir lieu plus d'une fois au cours de chaque période additionnelle de douze mois. En cas de contestation sur le montant du réajustement, les parties peuvent s'adresser au Tribunal par requête." Pour qu'une telle disposition soit applicable, il faut qu'elle soit contenue dans un bail dont la durée excède douze mois.

Enfin, le locataire qui reçoit un avis de non renouvellement de son bail ou un avis d'augmentation du prix de son loyer peut produire une demande à l'administrateur des loyers pour obtenir la prolongation du bail et la fixation du loyer. La loi pour favoriser la conciliation entre locataires et propriétaires prévoit les délais pour produire une telle demande. S'il s'agit d'un bail à durée fixe de douze mois ou plus, la demande à l'administrateur doit être produite dans les trente jours de l'avis d'augmentation du loyer ou de non renouvellement du bail. Dans les autres cas, la demande doit être produite dans les dix jours.

Pour toute précision au sujet des multiples dispositions législatives concernant les loyers, votre avocat saura vous conseiller adéquatement.

Marcel Morin, avocat

## La voix du peuple

### A propos du "Mutisme" des parents de L'Islet-Sud

Mardi le 20 janvier 76, se tenait à l'École St-Joseph de St-Pamphile une réunion d'information pour les membres des comités d'école de l'Islet-sud. Mme Henriette Lord, présidente du comité de Parents, convoqua cette rencontre.

Le but de cette assemblée était de donner aux parents [Membres des comités d'école] des renseignements sur les négociations provinciales.

A titre d'enseignant, intéressé à connaître le déroulement des négociations actuelles, j'ai assisté à cette séance d'information. Pour faire suite au bloc-notes du 28 janvier 76, j'aimerais apporter quelques précisions.

Dans le premier paragraphe, Madame Flamand affirme que "les éducateurs sont solidaires et parfois inconvenants". Premièrement, il est exact que les professeurs de l'élémentaire et du secondaire n'avaient pas reçu une invitation officielle du comité de parents de l'Islet-sud. Deuxièmement, monsieur Denis Leclerc a clairement

précisé au début de la rencontre que c'est lui-même qui avait invité les professeurs à cette assemblée [car nous sommes membres du même syndicat] et qu'il en prenait l'entière responsabilité. De plus, lorsque le huis-clos n'est pas décrété, une assemblée est reconnue publique.

Troisièmement, les enseignants présents étaient uniquement observateurs puisque madame Henriette Lord n'a pas hésité un instant à enlever tout droit de parole aux professeurs présents: craignant peut-être un débat entre les deux parties présentes.

Quatrièmement, comment expliquer le fait que madame Flamand affirme que "Le climat de l'assemblée était lourd..." puis "M. Leclerc qui s'est démontré très agressif" et enfin que "M. Claude Ouellet a démontré d'une façon calme et positive..." lorsque madame Flamand, signataire de ce bloc-notes, n'était même pas présente à cette rencontre?...

Cinquièmement, est-ce faire preuve d'honnêteté jour-

nalistique en "pondant" un article rempli d'affirmations gratuites à partir d'informations recueillies uniquement d'une seule source" ...Si je me fie à la tendance subjective des propos tenus?

Sixièmement, madame Flamand termine son article par une citation [puisque les six dernières lignes sont entre guillemets]. Connaissons-nous l'auteur véritable de cette déclaration aussi farfelue? Effectivement, on ne rapporte pas une idée générale à partir d'impressions en utilisant une citation. Si la conclusion du texte est une déclaration textuelle d'un des principaux présents à cette réunion, il fallait, en toute honnêteté, mentionner le nom de celui qui a émis cette impression le lendemain de cette réunion.

Pour conclure, le mutisme des parents de l'Islet-Sud ne dénote certainement pas leur sagesse mais bien plutôt la difficulté, pour eux, de comprendre l'ensemble des problèmes complexes rencontrés actuellement dans les négociations entre les

enseignants et l'Etat. Conséquemment, les parents présents éprouvaient sans doute des difficultés à trouver les questions pertinentes au cours de cette rencontre d'information.

Bref, 1- ce compte-rendu reflète-t-il vraiment la réalité objective de cette rencontre?

2- a-t-on le droit de biaiser ainsi l'information à partir de commentaires dont on ignore la source?

3- est-ce le rôle d'une "pigiste" d'apporter des impressions recueillies sans tenir compte des faits réels qui se sont produits pendant cette réunion du 20 janvier courant?

4- pour compléter sa consultation, madame Flamand a-t-elle communiqué avec M. Denis Leclerc pour avoir sa version des faits?

Au lecteur de juger... Jean-Yves Larose, enseignant Ecole Polyvalente St-Pamphile.

P.S. De source sûre, M. Denis Leclerc n'a pas été contacté par l'auteur du "bloc-notes"...

## LE PEUPLE

COURRIER DE LA CÔTE DU SUD

55, Rue de la Fabrique  
Montmagny: 248-0415  
248-0419  
248-0430

La Pocatière:  
856-1514

DIRECTEUR  
Thomas Tremblay  
DIRECTEUR DE L'INFORMATION  
Claude Marchand  
A LA REDACTION  
Jean-Paul Ouellet  
Mme Denise L. Bleney  
Mme Léopold Flamand

ABONNEMENTS  
R. Lamontagne  
Mme Denis Fortin  
MAQUETISTES  
Clément Boulanger  
Mme Lynda Lévesque  
COMPTABILITE  
Mlle Dorothy Bermingham

MARKETING  
Gilbert Bouchard  
PUBLICITAIRES  
Yvon Lemieux 248-0419  
Pierre Dumais 498-3317  
Clément Montminy 248-0430

SECRETARIAT  
Mlle Suzanne Lévesque  
RECEPTIONNISTE  
Mlle Odette Guilmette  
DISTRIBUTION  
Rosaire Tremblay 248-0447

COMPOSITION  
Mme Hélène Rodrigue  
Mlle Diane Gaumont



Port payé à Montmagny  
Courrier de la deuxième classe  
Enregistrement no 0420  
Dépôt légal - Bibliothèque Nationale du Québec.

HEBDO DE LA COTE-DU-SUD



IMPRIME A L'IMPRIMERIE ST-ROMUALD OFFSET

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

# Québec-Téléphone investira \$3 millions dans le district de Montmagny

(Denise L. Blaney) La compagnie Québec-Téléphone investira près de \$3 millions dans l'amélioration du service téléphonique du district de Montmagny au cours de 1976. Tandis que \$34.5 millions de la compagnie serviront à l'expansion et l'amélioration des télécommunications dans la même année sur tout le territoire comprenant la région Côte-Nord, Districts de Sept-Îles et Baie-Comeau; la région St-Laurent, district Rimouski, Matane, New-Charlisle et la région de Québec, district de Donnacona, Ste-Marie, St-Georges et Montmagny.

Les travaux s'effectuant dans le district Montmagny permettront aux abonnés de Montmagny et St-Paul de communiquer entre eux sans frais d'appel. Les services téléphoniques et interurbains seront améliorés dans presque tout le district et il y aura réaménagement du service interurbain de Montmagny vers Ste-Marie.

C'est ce que nous apprend M. Jacques Labrie, relationniste de la compagnie et M. Paul Loiseau, gérant du district, lors d'une conférence de presse donnée mercredi le 28 janvier à Place le Germeur.

## TRAVAUX DE CONSOLIDATION

Ainsi des travaux de consolidation des services du Québec-Téléphone, de l'ordre de \$1,216,000, seront entrepris dans plusieurs échanges du district de Montmagny par l'addition de câbles. Tel sera le cas entre Montmagny, St-François, St-Raphaël, St-Charles, St-Damien, St-Paul, Ste-Appoline, l'Islet, St-Jean Port-Joli et quelques autres municipalités.

La localisation d'un concentrateur entre Ste-Appoline, St-Paul permettra le raccordement de 24 abonnés sur une ligne individuelle. La moyenne d'abonnés sur les lignes en milieu rural passera ainsi à 3.8 en réduisant le nombre d'abonnés par ligne à 4 au lieu de dix, douze et même vingt en certains endroits.

## AMÉLIORATION DES INSTALLATIONS INTERURBAINES

De plus, au cours des prochains mois, les abonnés de St-Jean Port-Joli pourront bénéficier de l'identification automatique des numéros lors d'appels interurbains. Ces travaux se chiffrent à \$75,000. Faits plus importants, des améliorations importantes seront apportées aux installations interurbaines entre St-Jean Port-Joli et Montmagny et entre l'Islet et Montmagny.

Ces rénovations nécessiteront des déboursés de près de \$200,000.

## PLUS DE FRAIS D'INTERURBAINS ENTRE MONTMAGNY ET ST PAUL

Soulignons également que l'exécution des travaux importants évalués à \$500,000 permettront aux usagers de Montmagny et St-Paul de communiquer entre eux sans frais d'interurbain et ce à compter de l'été 76.

Vers le 4 décembre 1976, les 18 téléphonistes au service du central interurbain de Montmagny seront transférées à Montmagny ou ailleurs de même que quatre cadres. Le central interurbain de Montmagny fermera ses portes; seules les équipes de techniciens y demeureront. Un centro-électromécanique sera installé pour l'identification électrique des numéros et les appels interurbains nécessitant l'aide de la téléphoniste seront acheminés directement vers le central interurbain de Ste-Marie. Ces modifications importantes de l'ordre de \$242,000 devraient améliorer la qualité du service offert aux abonnés de Québec-Télé

phone, soulignent MM. Labrie et Loiseau.

Selon la décision de la Régie en juillet 75, le coût des appels dans les cabines situées dans des endroits publics passera de .10 à .20 cent au cours de l'année 76 dans le district de Montmagny. Cependant dans les établissements hospitaliers et d'éducation, tels les centres d'accueils, centre hospitaliers, écoles, le tarif restera à 10 cent. Il est notamment question que les appels d'urgence acheminés vers la police, la téléphoniste, les ambulanciers, etc... se fassent sans dépôt d'argent.

Pour votre information, soulignons que depuis 5 ans, les investissements de Québec-Téléphone dans la modernisation et l'expansion de son réseau ont atteint \$118 millions. La compagnie prévoit qu'à la fin de l'année 76, tous les abonnés auront accès au service automatique, alors que 99.3 pour cent d'autres bénéficieront de la composition interurbaine directe.



On aperçoit ci-contre M. Paul Loiseau, gérant du Québec-Téléphone à Montmagny, en compagnie du relationniste de cette même firme, M. Jacques Labrie. Québec-Téléphone prévoit des travaux d'amélioration des services dans le district de Montmagny de l'ordre de \$3 millions en 1976. [D.L.B. Peuple-Courrier]

**Pour un choix complet à bon prix d'appareils et accessoires photographiques**



**Studio Georges Deroy Enr.**

Cap St-Ignace  
246-5827

Visitez le spécialiste de la Côte-du-Sud:

**SPECIAL DE FEVRIER**  
**248-3553**  
Téléphone  
Ligne directe 884-2819

**BEDARD**  
AUTOMOBILES Inc.

116, St-Jean Baptiste Ouest, Montmagny. 248-3553

<p><b>1975 NOVA</b> 4 pt. sedan 6 cyl. Aut. radio # 449</p>	<p><b>1974 ASTRE</b> Station-wagon aut. porte-bagages, suspension rafermie # 971 <b>\$1929.</b></p>
<p><b>1974 PONTIAC</b> Parisienne 2pt. H.T. V8 P.B. P.S. radio Toit de vinyl # 485</p>	<p><b>1973 BUICK</b> Station-wagon 2 sièges vitres électriques cotés extérieurs simili-bois # 444 <b>\$3429.</b></p>
<p><b>1973 PONTIAC</b> Parisienne 4pt. H.T. V8 P.B. P.S. radio, air climatisé # 456</p>	<p><b>1972 OLDSMOBILE</b> Toronado vitres et sièges électriques air climatisé radio, toit de vinyl # 416 <b>\$2729.</b></p>
<p><b>A VOTRE CHOIX</b></p>	<p><b>1971 BUICK ELECTRA 225</b> Electra 225 2pt. tout équipé toit de vinyl # 495 <b>\$1729.</b></p>

**Notre garantie de 6 mois**  
sur moteur, transmission, différentiel à 50% (pièces & temps)  
**Absolument sans frais supplémentaires de votre part.**

**Une exclusivité Bédard Automobiles**

A la demande de nos clients,

la grande vente d'entrepôt se continue jusqu'au 21 Février 76

# JACQUES DUMAS

St-François, cté Montmagny  
**259-7741**



M. Jean-Claude Croteau, personnalité masculine 1975 reçoit amicalement Hélène et Gilles Béland, nouveau résident de Montmagny. On remarque à l'arrière-plan, M. Adrien Lambert et Mgr. Paul-Emile Deschênes de la paroisse St-Thomas de Montmagny, invités d'honneur. [D.L.B. Peuple-Courrier]



On aperçoit ci-contre quelques invités d'honneur de la 10e Soirée Magnymontoise. M. Denis Gaudreau, président de la Chambre de Commerce de Montmagny et son épouse; Mme Julien Giasson accompagnée de son époux, député de Montmagny-L'Islet et ministre d'Etat aux Affaires sociales; Mme Rolland Mathurin et son époux, président régional de la Chambre de Commerce. [D.L.B. Peuple-Courrier]

## La 10e Magnymontoise accueille 38 nouveaux citoyens

(D.L.B.) La 10e Magnymontoise, organisée par la Chambre de Commerce locale, sous la présidence d'honneur de M. le Maire Cajetan Gauthier accueillait samedi dernier au Centre Sportif le Bûcheron, 38 nouveaux résidents à Montmagny.

Dans un climat amical et chaleureux sous la direction de la maîtresse de cérémonie Mlle Louise Lavallée les nouveaux arrivants ont été accueillis tour à tour par les nombreux invités d'honneur. Tous les participants à cette soirée, tant les représentants des diverses associations magnymontoises que le peuple en général, ont tenté de se créer de nouveaux liens.

M. Cajetan Gauthier, maire de la Cité a profité de l'occasion pour formuler le souhait suivant: "La Magnymontoise c'est une clé qui nous ouvre pas seulement des portes mais c'est aussi celle qui ouvre les coeurs des gens de chez-nous et de ceux qui veulent vivre et se donner avec nous, chez-nous. Nous vous demandons chers nouveaux arrivants, de nous apporter toutes vos richesses et tout ce que vous avez accumulé dans les années passées par vos expériences, pour qu'ensemble nous puissions faire de Montmagny une communauté florissante Soyez chez-vous, chez-nous", a-t-il conclu.

M. Julien Giasson, député de Montmagny-L'Islet et ministre d'Etat aux Affaires sociales a poursuivi ce mot de bienvenue tout en ajoutant: "Votre Chambre de Commerce locale joue un rôle véritablement utile au sein de votre collectivité. Je profite de l'occasion pour vous annoncer que suite aux nombreuses démarches persévérées auprès du Ministère des Transports, nous allons débiter au cours des prochaines semaines les travaux d'éclairage de la descente de la route 20, sortie 232, par le biais du Ministère des Transports".

M. Adrien Lambert, député fédéral du comté Bellechasse, tout aussi volubile que nous puissions le connaître a émis ses souhaits de bienvenue et félicité brièvement, cette fois, l'assistance

nombreuse qui a répondu à l'appel de la 10e Magnymontoise, tout en soulignant les nombreuses réalisations et les efforts maintenus de la Chambre de Commerce locale. Et à son tour, M. Denis Gaudreau, président de la Chambre de Commerce, a commenté la raison d'être de la soirée magnymontoise.

Il apparaît important de noter également la présence de la personnalité masculine 1975, M. Jean-Claude Cro-

teau, du président régional de la Chambre de Commerce M. Rolland Mathurin, et de Mgr. Paul-Emile Deschênes, curé de la paroisse St-Thomas.

Les nouveaux résidents sont: Francine et Daniel Dufresne, Hélène et Gilles Béland, Yvette et Guy Poitras, Ginette et Donald Bouffard, Rina et Philippe Thibault, Lédiane et Denis Clou-Lédiane et Denis Couture, Mlle Flore Vézina, femme

marin de sa profession; Lucette et Raymond Gaudreau, Lorraine et Renaud Cyr, Lise et Guy Hould, Pierrette et Gilles Lamontagne, Thérèse et Camil Laperrière, Gisèle et Marcel Boisvert, Gaétane et Marc Boulanger, l'abbé Clément Landry, M. Conrad Breton et son amie Hélène Gauthier, Louise et Yves Bolduc, Mlle Solange Duval, Carmen et Paul Garrant, Nicole et Gilles Toulouse, et Thérèse Fillion.

# SPÉCIAL JUSQU'À 14 HEURES DU MIDI! TOUS LES JOURS

## \$1.80

**ÉCONOMISEZ**  
tout en faisant  
un bon repas!  
Ce prix est  
en vigueur  
tous les jours  
de la semaine.

**REGALEZ-VOUS AVEC:**

- 2 morceaux de Poulet Frit à la Kentucky
- des frites dorées
- une salade au choix
- du pain à la grecque et votre boisson préférée

### La Villa du Poulet

110, Boul. Taché Ouest, Montmagny      248-3065

## OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUEBEC

A tous les employeurs de la construction. Si vous n'avez pas encore reçu un avis de convocation et les formules de procuration pour l'assemblée générale de tous les employeurs de la Construction du Québec, en vue de procéder à l'élection des membres du premier conseil d'administration de l'association des entrepreneurs en construction du Québec, vous devez communiquer par écrit avant Minuit le 10 février 76 avec l'Office de la Construction du Québec pour faire connaître la raison sociale de votre entreprise et le nom de votre délégué à cette assemblée qui se tiendra le 14 février 76 à 14 heures au grand gymnase du Cégep St-Laurent 625 Blvd Ste-Croix, Ville St-Laurent Québec. Prière d'adresser toute correspondance à M. André Ménard Responsable.

Le Comité d'organisation de l'assemblée générale de tous les employeurs de la Construction du Québec 3530 Ouest Rue Jean Talon, Montréal Québec. Office de la Construction du Québec.

# On met le cadenas sur la porte du Centre des Loisirs de St-Paul

(C.M.) C'est présentement le choc des idées sur le plan des loisirs à St-Paul, où des citoyens font pression sur le Conseil municipal pour qu'il acquière le Centre des Loisirs et municipalise les loisirs par la suite; alors que le Conseil se refuse à cette transaction et opine plutôt

dans le sens d'un regroupement des loisirs autour de la Polyvalente.

Devant ce refus répété du Conseil municipal de prendre en main le Centre des Loisirs, le Conseil d'administration du Centre a décidé de mettre le cadenas sur la porte de la bâtisse; ceci bien

qu'elle soit le chef-lieu du Carnaval d'Hiver du Comité de la Patinoire qui bat son plein.

Ce geste le président des Loisirs, Me Jean-Maurice Cloutier, l'a posé dimanche dernier à l'issue d'une assemblée des administrateurs qui s'est tenue après la grand-

messe. On a voulu par ce moyen drastique contester l'attitude du Conseil municipal qui, selon des responsables de loisirs, ne se préoccupe guère du sort des loisirs supposément par souci d'économie et l'inciter à conserver cette salle comme lieu de rassemblement étant

donné sa vaste dimension et sa grande valeur monétaire (coût de reconstruction estimé à quelque \$150,000.)

Pour sa part le Comité de la Patinoire appui l'initiative du Conseil d'administration du Centre des Loisirs; c'est ainsi qu'il a adopté une résolution à l'effet de contre-

mander toutes ses activités aussitôt fermé le centre des loisirs.

Enfin on irait jusqu'à sommer le Conseil municipal d'acheter le centre des Loisirs, au prix de la dette so environ \$45,000. pour l'orner avec d'éventuelles subventions ou de démissionner en bloc.

## Le CLSC des Trois-Saumons et votre déclaration d'impôt

(J.P.O.) Le CLSC des Trois-Saumons, en collaboration avec les ministères concernés, offre l'opportunité aux citoyens de son territoire de participer à des rencontres d'information au sujet de la déclaration d'impôt.

Le ministère du revenu provincial est disposé à venir rencontrer les citoyens à condition qu'un moins 20 personnes en manifestent le désir. Pour ce qui est de son homologue fédéral, on est disposé à donner des séances d'information à des personnes intéressées à en aider d'autres à effectuer leur

rapport d'impôt. Là aussi, il y a un minimum de personnes qui doivent en manifester le désir.

Pour donner son nom ou

avoir de plus amples informations, communiquer avec Michel Côté au CLSC des Trois Saumons. Tél.: 598-3355.

## Réunion inusitée à Montmagny

(C.M.) Pour la première fois dans l'histoire du Salon International du Livre de Québec, le 20 janvier dernier les membres du Conseil d'administration de cet organisme au nombre de 10 se réunissaient à Montmagny et plus précisément au Manoir des Erables.

Le Dr. Cajetan Gauthier, vice-président du Salon International du Livre de Québec, s'est dit particulièrement ravi et touché par cette initiative des administrateurs. On y a discuté des modalités de la prochaine

exposition du livre qui doit se tenir dans les quelques prochains mois, éventuellement au Peps de l'Université Laval à Québec.

**Docteurs  
Marc Bernard  
& Claude Normand**  
Chirurgiens Dentistes  
édifice de la Caisse Populaire  
Avenue de Gaspé  
St-Jean Port-Joli  
Tél: Bur.: 598-3394-95  
sur rendez-vous seulement

## Piéton heurté à St-Pierre

(D.L.B.) M. Maurice Delagrave, 69 ans, a été heurté par un motoneigiste, pré-nommé Claude Fiset et domicilié sur la route rurale no. 1 à Montmagny alors qu'il circulait allègrement sur la route 228 à St-Pierre. L'accident est survenu à 21:00 hres mercredi le 28 janvier dernier. M. Delagrave fut transporté d'urgence par les Ambulanciers Normand à l'Hôtel Dieu de Lévis. Au moment de mettre sous presse, il reposait toujours à l'Hôpital. La Sûreté du Québec nous informe qu'elle ne connaît pas l'état exact du blessé.

87, 7E RUE  
L'ISLETVILLE P.Q. 247-3978  
G0R 2C0

**ALAIN BOULAY**  
Pharmacien

95, 3e AVENUE  
MONTMAGNY, P.Q. 248-2858  
G5V 3P1



## À VOUS DE JOUER!

Qu'il s'agisse de préparer sa retraite ou de planifier l'achat d'une maison... songer à l'avenir implique un programme d'investissement personnel. La Banque Royale vous en propose deux: un Régime enregistré d'épargne-logement et un Régime enregistré d'épargne-retraite. Vous pouvez donc accumuler les fonds nécessaires pour réaliser vos projets tout en profitant de dégrèvements d'impôt intéressants. Vous pouvez contribuer à l'un de ces plans, **ou aux deux à la fois**, en optant pour un seul ou une combinaison des trois formes de placement suivantes:

- 1: **Dépôts REEL et REER de la Banque Royale:** des dépôts auprès de La Banque Royale du Canada rapportant des intérêts élevés dont le taux dépend de ceux qui sont généralement accordés dans le domaine des dépôts bancaires; comme il s'agit de dépôts à long terme, il nous est possible d'accorder un taux d'intérêt plus élevé que sur les dépôts d'épargne habituels.
- 2: **Fonds à revenus:** un portefeuille d'obligations à rendement élevé, de certificats de dépôt et d'hypothèques assurées en vertu de la Loi nationale sur l'habitation. Ce fonds, géré par des experts, vise à

procurer un revenu courant aussi important que possible tout en recherchant la protection du capital investi et une plus-value modérée.

3: **Fonds d'actions:** il s'agit d'un portefeuille géré par les mêmes experts et qui se compose surtout d'actions ordinaires canadiennes. L'objectif de ce fonds est d'assurer la plus-value à long terme du capital et un revenu courant raisonnable.

À vous de jouer. Le directeur de votre succursale est prêt à vous aider à élaborer votre programme. passez donc le voir dès aujourd'hui, il vous attend.



Marcel Boisvert  
72, rue de Palais de Justice  
Montmagny

**BANQUE ROYALE**  
l'équipe d'experts à l'esprit ouvert

**J.P.** **DISTRIBUTEUR**  
gros et détail

- Tuyaux et équipement de creuseurs de puits
- Acier de toutes dimensions
- Broche et clôtures de ferme

**MANUFACTURIER**

- Barrières métalliques
- Usinage, soudure tout genre
- Travail sur presse hydraulique de 200 tonnes

248-3800  
:3870  
:3872

Location: Service de GRUES MOBILES

**J. PICARD & FILS INC.**  
St-Pierre, cté. Montmagny



**PIERRE ROY ET REJEAN HOULE AU SOUPER BENEFICE DU FOYER DE L'ENFANCE DE LA COTE-DU-SUD.** — Pierre Roy, défenseur pour les Nordiques et Réjean Houle, joueur de centre de cette même équipe, étaient les deux joueurs étoiles présents au Souper bénéfice du Foyer de l'enfance de la Côte-du-Sud qui s'est tenu le 1er février dernier au Centre sportif le Bûcheron de Montmagny. Michel Tardif et Serge Bernier étaient également invités à cette rencontre, ayant été retenu ailleurs pour des raisons d'ordre personnelle, ils ont alors été remplacé par Claude Bernard, du service de la promotion des ventes pour la Brasserie qui commande les Nordiques, lequel nous apercevons à gauche de la photo. A sa droite, Pierre Roy, défenseur. Pierre est né à Amos en 1952 et a fait ses débuts dans le hockey mineur dans une ligue de Chibougamau, il pratique la plongée sous-marine et la pêche durant ses loisirs.

Nicole Dassylva, présidente du Club Social du Foyer de l'Enfance est la responsable de ce souper bénéfice qui a attiré près de 125 personnes alors que plus de 300 personnes étaient attendues puisque toutes les cartes s'étaient vendues. On remarquait d'ailleurs un nombre minime d'éducateurs et d'employés de soutien à ce souper. A la droite de Nicole, on remarque Paul Lefrançois, relationniste pour les Nordiques, Réjean Houle, joueur de centre de l'équipe des Nordiques. Notons que Réjean est né à Rouyn en 1949, a fait ses études dans le hockey mineur à Thetford Mines, a gagné la Coupe Memorial 1969 et deux coupes Stanley avec les Canadiens. Pres de Réjean, on remarque la présence de Gérard Andrews, lequel représente la Brasserie bien connue qui commande les Nordiques. Outre ces invités spéciaux qui se sont fait un plaisir de répondre aux questions de l'assistance, on note la présence de MM. Julien Giasson, député de Montmagny et ministre d'Etat aux Affaires sociales et Cajetan Gauthier, maire de la Cité de Montmagny et président-fondateur du Foyer de l'Enfance de la Côte-du-Sud.

N.B. Les pièces artisanales qui représentent le sigle des Nordiques ont été confectionnées par des jeunes filles du Foyer de l'Enfance et remis aux membres de l'équipe en guise de cadeau-souvenir de ce souper bénéfice 1976.

Chez les Filles  
d'Isabelle de  
Ste-Perpétue

Nous nous sommes réunies le 20 janvier pour notre réunion mensuelle sous la présidence de notre Régente Mme Rose-Anna Daigle et de notre aumonier M. l'Abbé Georges Pelletier, avec une belle assistance de 110 membres dont quelques-uns des paroisses environnantes.

Suivirent le dépouillement de l'arbre de Noël, un échange de cadeaux distribués par le Père Noël, personifié par Mme Jean Noël Cloutier, organisé par le Comité des Loisirs, qui nous réserve toujours des surprises; plusieurs autres prix de présence furent aussi distribués.

Quelques mots de remerciements furent adressés par notre Régente avec des bons souhaits pour la nouvelle année. Un buffet froid clôtura cette soirée, qui mérite des remerciements.

Nous souhaitons à toutes une "Bonne Année" dans l'Unité, Charité, Fraternité.  
Mme Lucienne R. Cloutier  
Rédactrice

## Nouveaux horizons ouverts à la petite entreprise

M. Dominique Cogné  
sera à

**MONTMAGNY**

**MOTEL CENTRE CIVIQUE INC.**

Tél. 248-3623 Jeudi 5 Février

Vous avez besoin de fonds pour la mise sur pied, la modernisation ou l'expansion de votre entreprise et vous ne pouvez vous procurer ailleurs à des conditions raisonnables? Vous vous intéressez aux services de gestion-conseil et de formation en gestion offerts par la BFD? Vous désirez obtenir des renseignements sur les programmes gouvernementaux disponibles à votre entreprise? Notre représentant se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

**BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT**

113 Ouest, rue St-Georges  
Lévis G6V 4L2 (837-6384)

## Nouveaux parents au Conseil d'Administration du Cegep

(J.P.O.) C'est le 18 janvier dernier qu'avait lieu une assemblée de parents en vue d'élire des représentants de ce groupe au conseil d'administration du Cegep de La Pocatière.

Les 14 parents présents à cette assemblée ont élu, pour les représenter durant deux ans au conseil d'administration, MM René Laboissonnière de Rivière-Ouelle, Reynald Pelletier de St-Alexandre et Marcellin Leclerc de St-Jean Port-Joli. Pour ce dernier, qui est président de la corporation administrative du Cegep, il s'agit d'un deuxième mandat. Quant à MM. Laboissonnière et Pelletier, ils remplacent respectivement Mme Yolande Lavoie dont le terme se terminera en mars et M. Henri Généreux qui n'a plus d'enfant au Cegep.

Outre ces parents, deux nouveaux enseignants viennent d'être nommés par arrêté en conseil membres officiels du Conseil d'administration. Il s'agit de MM. Claude Martin et Michel Biancardini qui remplacent MM. René J. Bernier et Serge Lebel.

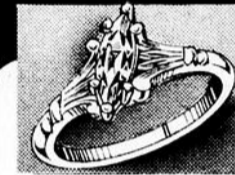
### BATISSE D'ACIER HERCULE ET ATLAS

maisons usinées **CANADIANA YVAN CARON**

Cap St-Ignace(Station) **246-5891**

La pierre de naissance véritable pour

**FÉVRIER** est **L'AMÉTHYSTE**  
monture en or 14K de **COLUMBIA**



No 91391



No 91390

Venez voir ces bagues, et d'autres créations enchantées de Columbia. Venez nous voir bientôt

Notre maison de service...

**BOCADO ENR.**

98, Rue St-Thomas,

Montmagny **248-3302**

**GILLES DUBE** a le plaisir de vous annoncer qu'il est maintenant **DEPOSITAIRE DES MAISONS USINEES DES ENTREPRISES RODRIGUE BAILLARGEON INC.** pour la région de Montmagny-L'Islet. Soyez assuré de notre **SERVICE MEME CEUX QUI SONT DEJA PROPRIETAIRE** de MAISON BAILLARGEON dans la région.



Pour renseignements ou estimations,

tél. **246-5250**

Des fondations de toutes grandeurs à des coûts moindres. Voilà ce que nous pouvons maintenant vous offrir grâce à notre nouvel équipement moderne de formes préfabriquées montables et démontables facilement.

Pour un service bon et rapide à des prix compétitifs. Confiez-nous vos fondations soit: Résidentielles, Commerciales, Industrielles



**GILLES DUBE**

Entrepreneur en construction

3e rang nord Cap St-Ignace

**246-5250**



# NOUVEAU AU LIBRE SERVICE YVAN LACOMBE

**COUPONS  
GRATUITS**

avec achat  
de gazoline

**DES  
CADEAUX  
DE GRANDE  
VALEUR**

**SPECIAL**

Station Service

Yvan Lacombe

**Graissage gratuit avec  
chaque changement d'huile**

Offre valable jusqu'au

15 février 76



Nous vous remercions  
de votre précieux  
encouragement.

C'est toujours  
un plaisir de bien  
vous servir.

Nos essences à  
bas prix plus nos  
nouveaux cadeaux  
de grande valeur vous  
donnent toujours  
la meilleure aubaine  
de la région.

**5** Valeur marchande, 1-.10 **BONANZA** Merchantable value: 1-.10 **5**

Non-Merchandise-Merchandise Coupon

**CONSERVEZ-LE**

Conservez ces bons et obtenez des cadeaux magnifiques. Vous en recevrez un pour chaque dollar d'essence que vous achetez. Ces bons sont échangeables contre la marchandise en montre selon la valeur en bons indiquée sur l'article.

Save Merchandise Coupons for beautiful gifts. You receive one coupon with every dollars worth of gasoline purchased. These coupons may be redeemed for merchandise on display, for the coupon value shown on each article.

Les bons-marchandises ne sont échangeables que chez: Yvan Lacombe

Merchandise Coupons are redeemable only at: Yvan Lacombe

Ces bons expirent 90 jours après la date d'émission.

Coupons expire 90 days from date of issue.

**5**

# CARNAVAL DE LA POCATIERE

## Du 7 février 76 au 2 mars 76

### Venez en grand nombre

## HORAIRE

- 7 et 8 février: Vente des bougies  
 14 février 6h. 30 Souper inter-clubs, Salle Ghedo, disco-mobile, Cocktail offert par Conseil 5425  
 19 février 8.30 Soirée d'ouverture officielle, Tirage des prix de la bougie Présentation des duchesses. Licencié, Salle Chanoine Hudon. Orch. L'Association  
 20 février Soirée étudiants Secondaire Centre Culturel Disco-W.L.M. 20:30  
 21 février 8.30 Soirée Duché des travailleurs. Licencié Disco et Orch. Déry Salle Chanoine Hudon. Duchesse Madeleine 1ère.  
 21 février Journée Familiale Hockey Mineur Aréna La Pocatière Activités variées.  
 22 février P.M. Bercethon Salle Chanoine Hudon. 20:30 Soirée: Café Concert (Licencié) Centre Culturel  
 24 février 20:30 Soirée duché Sportif Licencié Salle Chanoine Hudon Orch. Caron et Disco. Duchesse Hélène 1ère.  
 25 février Journée de la Croix-Rouge Collecte de Sang du Bonhomme. De 1 heure P.M. à 9h. P.M. Plateau 11 Cegep.  
 26 février 20:30 Soirée duché étudiants Licencié Salle Chanoine Hudon Orchestre Ernest. Duchesse Louise 1ère  
 27 février 20:30 Marathon 24 heures Ballon-Balai Licencié Aréna La Pocatière. Ouverture  
 28 février 20:30 Couronnement de la reine. Remise des trophées et bourses de Ballon-Balai Soirée Canadienne Salle Chanoine Hudon Licencié  
 29 février 1 hre P.M. Souque à la corde Salle Chanoine Hudon Licencié. 20:30 soir: Bingo Carnaval Nombreux prix à gagner. Salle Chanoine Hudon.  
 2 mars 20:30 Soirée de fermeture Mardi-gras Concours de costumes. Salle Chanoine Hudon Licencié Orchestre Les Messerviers



**MAURICE BOURGEAULT  
AUTOMOBILES INC.**

La Pocatière, P.Q.

Tél.: 856-1461



Tél: 856-2577

**CLAUDE GRENON**  
852-2270  
**ROGER HARVEY**  
856-3833  
Propriétaires

Rte. 230, La Pocatière  
Ouest.



ROUTE 230 OUEST, LA POCATIERE

LIVRAISON A DOMICILE

**856-3850**

Salle à manger licenciée

Bonne chance

**P. MARCHAND  
C. ROBITAILLE**  
PHARMACIENS



1000 6è AVE  
LA POCATIERE

298 RUE LAFONTAINE  
RIVIERE DU LOUP, QUÉ.

**856-3744**

**862-7042**



**plourde**  
la pocatière, qué.  
1300, 4è AVENUE, LA POCATIERE, 856-2621



LE PHOTOGRAPHE:

**856-1262**

614, 4E AVENUE, LA POCATIERE

*Georges Mailloux, prop.*



**PAUL MARTIN INC.**

LA POCATIERE, CTÉ KAM., P.Q.

- \* ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
- \* VENTE MATÉRIAUX CONSTRUCTION (GROS & DÉTAIL)

Tél.: 856-1691

**BOULANGERIE  
LA POCATIERE**

505, 8e Avenue La Pocatière

Tél.: 856-1935

Spécialités: Gateaux, beignes, brioches.



*La Caisse d'Établissement  
des Alléghany*

Siège social:  
204, 4e Avenue,  
LA POCATIERE, Cté Kam., P.Qué.  
G0R 1Z0  
Tél.: 856-3263 - C.P. 1088

**Maurice Dionne, Président**  
**Jean-Pierre Michaud, Directeur Général**

**CHOUNARD  
TELEVISION LTEE**

503, 10e Avenue  
La Pocatière

**856-2253**

Système de cablo distribution  
desservant La Pocatière et St-Pacôme

# Jacques Plante au Cercle de Presse de la Côte-du-Sud

Bonjour  
chez-toi!



YVON, ptre

Permetts-moi de prolonger ma réflexion de la semaine dernière... St Paul nous rappelait, dans la liturgie du dimanche, comment nous n'avons pas à "perdre le nord" malgré les bouleversements de notre monde de 1976...

.. Parce que le présent que nous vivons contient un futur déjà commencé. L'apôtre nous invite à voir, au delà des projets souvent égoïstes et à court terme des humains, les signes de la venue progressive du grand projet du Dieu présent parmi les hommes: Le projet d'un monde de justice et de fraternité.

C'est à la suite de cette parole de St-Paul qu'un chrétien convaincu écrivait dernièrement: "A cause de cela, je refuse de me laisser attrister à jamais même si mon Eglise accuse encore 25 ans de retard sur les réformes à faire. Je refuse de considérer la situation sociale actuelle comme désespérée, même si la libération des travailleurs tarde à se faire et que les forces du système paraissent plus grandes que jamais. Je refuse de succomber à la douleur de la mort des gens que j'aime. Je refuse de succomber à la douleur de la mort des gens que j'aime. Je refuse de prendre mes peines d'amour comme la fin de toute vie.

Mais il n'est pas question de démissionner dans l'Eglise, d'oublier le combat social, d'arrêter d'avoir des amis pour ne plus souffrir, de déclarer l'amour niais et futile. La charte de l'espérance chrétienne est toujours donnée dans Romains 8,31-39: "... Rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu."

C'est une lutte en ce monde pour ce monde, animée d'un souffle et d'une puissance qui ne sont pas de ce monde, pour quelque chose qui dépasse ce monde mais qui est déjà dans ce monde."

[C.M.] La Fédération Professionnelle des Journalistes du Québec est une corporation de type professionnel et non syndical qui vise d'abord et avant tout l'amélioration de la qualité de l'information au Québec.

C'est la première définition de la F.P.J.Q. qu'a donnée M. Jacques Plante, journaliste à Radio-Canada et directeur de la F.P.J.Q., alors qu'il était invité jeudi dernier par le Cercle de Presse de la Côte-du-Sud à expliquer la raison d'être et les buts de cet organisme.

La F.P.J.Q. n'est pas un préfet de discipline, a mentionné M. Plante; elle n'a pas à faire le procès des gens ni l'étude des conventions collectives de travail. Elle est plutôt là pour créer un bon climat de travail pour les journalistes, sur les plans professionnel et moral, et assurer leur perfectionnement par l'organisation de stages.

Quant à savoir s'il leur faut adhérer ou non à la Fédération, les journalistes membres du Cercle de Presse de la Côte-du-Sud ont trouvé la question préma-

turée, sans doute à cause du prix élevé de la cotisation annuelle qui est de \$40 par membre individuel et parce que la Fédération n'assure en fait aucune protection concrète à ses membres en cas de conflit avec leur employeur.

CAS DE C.H.G.B.

Parlant de problème inhérent au Cercle de Presse, l'affaire du président-proprétaire du poste radiopho-

nique C.H.G.B. de La Po-catière, M. Marc-André Frève, qui s'oppose à ce que les journalistes de son entreprise fassent partie intégrante du Cercle de Presse et irait même jusqu'à leur interdire de fréquenter leurs confrères, prétextant que le but du Cercle est de contrôler l'information dans la région, est revenue à l'ordre du jour.

Le président du Cercle de Presse, M. Jean Foster, doit

avoir incessamment une deuxième rencontre avec M. Frève afin de discuter des possibilités d'adhésion des journalistes de C.H.G.B. au Cercle de Presse. Advenant un autre refus de M. Frève, les membres du Cercle de Presse seront alors saisis du problème et devraient prendre les moyens qui s'imposent afin que soit respectée la liberté individuelle de ces journalistes.

## La Croix-Rouge vous attend

La Croix-Rouge Canadienne section de Montmagny, tiendra son assemblée générale annuelle le mardi 10 février 1976, à 20.00 hr: Au centre sportif le Bûcheron, 22 rue St-Louis Montmagny.

Cordiale invitation à ceux et celles que le bénévolat intéresse de façon tout-à-fait particulière.

En fait, il s'agit d'apporter sa collaboration à la Croix-Rouge Canadienne pour l'amélioration de la qualité de la vie, le secours aux

sinistrés (feu) la Campagne financière et les collectes de sang, si importante quand il s'agit de sauver des vies.

Le bureau de direction actuel sollicite votre collabo-

ration et vous attend!

La Croix-Rouge  
Canadienne  
Section de Montmagny  
Par: Laurette Normand  
Présidente

**Jacques Gaumond Enr.**

Ameublement de bureau

77 Est, St-Jean Baptiste

Montmagny 248-2454

—VENTE  
—LOCATION  
—REPARATION  
MECANIQUE  
ET ELECTRONIQUE





**Jeanne L. Boulanger** C. D'A. ASS.

COURTIER D'ASSURANCE GENERALES

Vie - Feu - Vol - Accident.  
Responsabilité Auto

211 rue du Manoir, Montmagny, Qué.

Tél: Bur: 248-0226



# GAGNEZ

## 100 BILLETS

**CES BILLETS VOUS DONNENT  
LA CHANCE DE GAGNER:**

- UNE OLDSMOBILE CUTLASS 1976
- UNE T.V. COULEUR 20"
- UN CYCLO-MOTEUR
- \$300.00 EN ARGENT
- \$20.00 EN ARGENT

Cette offre est valable jusqu'au 14 Avril 76

# TAPIS

A CHAQUE **20** VERGES DE  
TAPIS = **100 BILLETS**

# JACQUES DUMAS

Tél. 259-7741

St-François, cté. Montmagny

# Croc-l'oeil

# Chronique du Livre

**POMMES DE TERRE.**-Le ministère de l'Agriculture du Québec avise les consommateurs qu'une nouvelle directive concernant l'emballage des pommes de terre entrera en vigueur le 1er avril prochain. En se conformant à cette directive, les emballeurs élimineront les formats de 15,25 et 110 livres. Les formats légaux seront maintenant ceux de 3, 5, 10, 20, 50, 75, et 150 livres. L'équivalence métrique devrait aussi être indiquée sur les sens.

**EXPOSITION DE PEINTURE.**-Mme Louise de Cardaillac, artiste réputée de Montmagny, expose présentement ses oeuvres en l'occurrence des peintures abstraites à l'huile au Restaurant d'Europe, situé au 27, Ste-Angèle à Québec. Ouverte depuis le 26 janvier, l'exposition de Mme de Cardaillac est en vigueur jusqu'au 16 avril prochain. Tous les amateurs d'art de la région sont invités à se rendre au Restaurant d'Europe visionner ces oeuvres.

**AGE D'OR ST-JEAN PORT-JOLI.**-Samedi le 7 février prochain à la salle du Couvent de St-Jean Port-Joli se tiendra une soirée canadienne organisée par le Club de l'Age d'Or. Une invitation spéciale est lancée aux membres des clubs des paroisses voisines: bienvenue à tous.

**23E MARATHON DE HOCKEY DE L'ASS. S.-C.**-Cet-année, le 23e marathon de hockey de l'Ass. Sacré-cœur de Montmagny aura lieu à l'Aréna de Montmagny le 7 mars prochain, à 1 h. p.m. - Pour tout enregistrement, on est prié de s'adresser à M. Laurent Bernatchez, 85, ave des Erables, Montmagny. Tél.: 248-1126 ou encore à M. Denis Gaudreau, 12, Ste-Brigitte, Montmagny. Tél.: 248-3644

**LA GRANDEUR DE JEHOVAH DIEU.**-Est-ce que l'homme peut suivre une mode de vie indépendante de Dieu et réussir? Qu'est-ce que l'homme en comparaison avec le Créateur, Jehovah Dieu? Cette semaine, M. Christian Mosiman, de la Suisse, va répondre à ces questions dans son discours "La petitesse de l'homme et la grandeur de Dieu, une comparaison édifiante". Venez l'écouter à 9.30 hrs dimanche matin le 8 février à 165, 12e rue, Montmagny et aussi à 2.30 hrs l'après-midi chez M. Denis Martin, 3e rang ouest, La Pocatière. Tous sont les bienvenus.

**BERTHIER-SUR-MER.**-L'équipe féminine de ballon-balai de Berthier-sur-Mer, qui a remporté récemment un tournoi contre trois autres équipes de la région, a été sélectionnée pour représenter la zone Pascal-Taché aux Jeux d'Hiver de la région de Québec qui se tiendront le 7 février prochain à East-Broughton. Bravo et bonnes chances à ces vaillantes sportives.

**SOIREE BAVAROISE.**-La grande soirée bavaroise annuelle des Chevaliers de Colomb de l'Islet se tiendra samedi le 14 février prochain [à l'occasion de la St-Valentin] à 21 heures en la salle des Chevaliers à Ville de l'Islet. L'orchestre invité est le même que l'an passé, soit l'orchestre Landry, de Québec. Les cartes sont en vente: pour réservation [tél. 247-5376]. Bienvenue à tous pour un plaisir assuré.

**AGE D'OR ST-THOMAS.**-Le Club de l'Age d'Or de St-Thomas de Montmagny tiendra une soirée récréative samedi le 7 février prochain au sous-sol de l'église paroissiale. Tous sont invités à cette activité à prix populaire et un bon accueil leur est assuré. Il y aura de la musique entraînante.

**FILLES D'ISABELLE DE MONTMAGNY.**-Lundi le 9 février, à l'école Beaubien à 8 heures et quart, aura lieu l'assemblée mensuelle des membres du Cercle Elise Blouin. Dimanche, le 8 février, la messe de 5 heures à l'église St-Thomas sera dite pour les Filles d'Isabelle défuntées, que l'on se fasse un devoir d'être présentes à ces deux rencontres.

**IMPOT.**-La Chambre de Commerce de Montmagny organise une série de cours sur l'impôt qui doit débiter dans la deuxième semaine de février. A toutes les personnes intéressées, ne tardez pas à vous inscrire. Pour information: 248-5646 (Mme Doris Rouleau), après 5 heures 248-6830 (Roger Thibault).

**AGE D'OR DE CAP ST-IGNACE.**-La direction du Club de l'Age d'Or de Cap St-Ignace annonce à tous ses membres et à leurs amis qu'une soirée récréative aura lieu dimanche le 8 février prochain en la salle de l'école Mgr. Sirois. L'orchestre Les Amicals fera les frais de la musique: venez vous amuser avec nous.

**O.T.J. ST-ADALBERT.**-L'O.T.J. de St-Adalbert organise un tournoi de Charlemagne pour le 7 février à la salle du couvent. L'inscription se fera entre 6 et 7 heures. Permis de la Régie. Pour information, communiquer avec Agathe Alexandre au numéro 356-3536 et avec O'Neil Fournier à 356-3167.

**CARNAVAL ST-PAMPHILE.**-Soirée bavaroise samedi le 7 février à la Salle municipale. L'orchestre les "Deep Band" fera les frais de la musique. Venez saluer la Reine et le Bonhomme pour une dernière fois.

**AUX MEMBRES DU CERCLE MARIA CHAPDELEINE DE ST-PAMPHILE.**-Après une rencontre des plus amicales, en janvier, nous vous invitons à continuer cette ambiance avec la réunion du 10 février, tout en pensant à la St-Valentin. Soyons au rendez-vous mensuel. L. Gagnon, rédactrice.

**PICHENOLLES.**-La Garde Paroissiale de St-Marcel organise pour le 15 février prochain à la salle municipale un tournoi de pichenolles comprenant quatre catégories: Hommes au doigt, hommes à la baguette, femmes au doigt ainsi que jeunes filles et garçons, jusqu'à 15 ans. Des repas seront servis sur place. La remise des trophées se fera dans la soirée, alors qu'il y aura danse avec l'orchestre Le Trio du Sourire. Bienvenue à tous.

Nouveautés de la semaine à la Bibliothèque de Casault. Sous cette rubrique, chaque semaine, à l'intention de notre distinguée clientèle du soir, nous suggérons quelques nouveautés, reçues et sélectionnées dans différentes disciplines.

**PHILOSOPHIE**  
Buggard, Pierre. Stress, fatigue et dépression; l'homme et les agressions de la vie quotidienne.  
Chauchard, Paul. Connaissance et maîtrise de la mémoire.  
Cotinaud, Olivier. La rencontre du psychologue.  
Hill, Napoléon. Réfléchissez et devenez riche.  
Lenny, Jean-François. Le conditionnement et l'apprentissage.

**SCIENCES SOCIALES**  
Cléro, Claude. Les activités plastiques pour l'école et les loisirs.  
Côté, Georges. Guide pratique de la formation et de l'animation.  
Lombard, Françoise. L'expression corporelle de 5 à 15 ans.  
Loudes, Fernand. L'éducation psychomotrice, les activités physiques.  
Saint-Bris, Gonzague. Qui est snob?

**SCIENCES APPLIQUEES [technologie]**  
Chaput, Jean-Marc. Vivre c'est vendre [vendeurs et vente]  
Cohen-Solal, Julien. Comprendre et soigner son enfant.  
Ghedin, Josette [ganet]. Exerçices pour rester belle.  
Gondrexon-Ives Brown, Anne. Tous les chiens du monde en couleurs.  
Goode, John. Les légumes.

**ARTS**  
Akoun, André. Comprendre l'esthétique.  
Caldwell, John. Le ski de fond.  
Elfrink, Theo. Gravure sur bois et linogravure.  
Howlett, John. James Dean  
Lorin, Philippe. Je joue à photographier.

**LITTÉRATURE**  
Bazin, Hervé. L'huile sur le feu.  
Blond, Georges. L'île de la déesse.  
Bommart, Jean. Le poisson chinois a tué Hitler.  
Gronin, Archibald Joseph. La tombe du croisé.  
Thériault, Yves. Agoak, l'héritage d'Agaguk.

**HISTOIRE-GEOGRAPHIE**  
Gourage, Ghislain. La diaspora d'Haiti et l'Afrique.  
Pellerin, Jean. Le phénomène Trudeau.  
Petitfrère, Ray. Pas à pas avec Hitler.  
Trudel, Marcel. Les débuts du régime seigneurial au Canada.  
Vinet, Bernard. Pseudonymes québécois.

N.B. Nous vous rappelons que la bibliothèque de la Polyvalente Louis-Jacques Casault est ouverte au public tous les mercredis en soirée de 20 à 22 heures, avec

## Jeunes 17-25 ans

Si tu es jeune et que tu as de 17 à 25 ans, tu es invité d'une façon tout à fait spéciale à venir vivre une rencontre de jeunes, organisée par le Centre de Fraternité de La Pocatière du 13 au 15 février prochain.

Au dire de plusieurs, qui l'ont déjà vécue, c'est une expérience à ne pas manquer. Pourquoi ne pas en profi-

ter pour venir réfléchir avec d'autres jeunes et faire le point sur ta vie. Le thème est inspiré du livre "Jonathan Livingston, le Goéland"

La rencontre commencera vendredi soir le 13 à 8h15 pour se terminer à 3h. P.M.

Tu es attendu; amène des amis [es] et réserve ta chambre le plus tôt. Centre de Fraternité La Pocatière Téléphone: 856-2551

SOYEZ RUSSÉS!



Participez à LA GRANDE SERIE 1976... Concrétisez votre rêve et devenez propriétaire de votre propre commerce dans "Votre Centre d'Achat". Les Galeries Montmagny agrandissent, pour un local, contactez M. Paul Laprise: 248-4910

"Pourquoi pas chez nous"

## COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au PEUPLE/COURRIER Pour une période de .....ans

Ci-inclus.....en paiement de cet abonnement.

NOM.....  
ADRESSE.....

6 mois \$6.00  
1 an \$10.00  
2 ans \$18.00  
États-Unis 1 an \$18.00  
Camelots \$0.30

RETOURNEZ A:  
"PEUPLE/COURRIER"  
55, rue de la Fabrique  
Montmagny, Qué.

La plupart des volumes qui paraîtront dans cette chronique sont en vente à notre librairie...

Les livres de la semaine:

- Artisanat Québécois éditions de l'homme Cyril Simard
- L'enfer du Mont Wright (Jean-Guy Loisel)
- On a volé la coupe Stanley (Bandes dessinées québécoises)

# LIBRAIRIE CHEZ PAUL

Paul Fournier, prop.

149, Ave de la GARE, MONTMAGNY, - G5V 2T4

Tél.: 248-2482



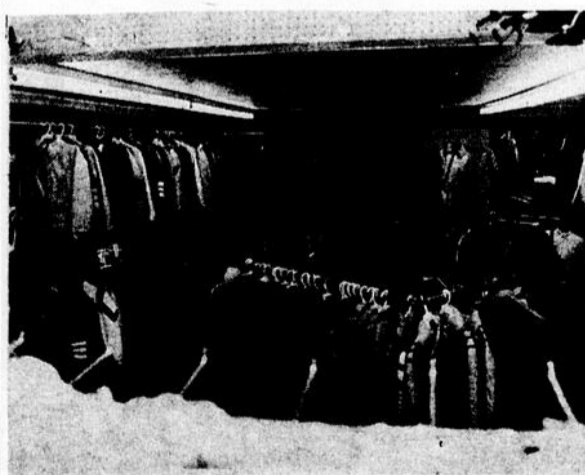
# VENTE

Nous pouvons faire  
l'entretien de vos skis

(Pose de harnais)  
Nettoyage, goudronnage, et cirage  
en spécial à \$3.00



Bottes de Ski Alpin 50%



Cagoule de Ski 50%  
Vêtements de ski alpin 40%  
Vêtements de ski de fond 25%

Cagoule de ski **50%**

Vêtements de ski alpin **40%**

Vêtements de ski de fond **25%**

Bas, tuques,  
gilets,  
mitaines, **30%**  
gants,  
lunettes

Pantalons de  
ski alpin **40%**

Ski alpin **40%**

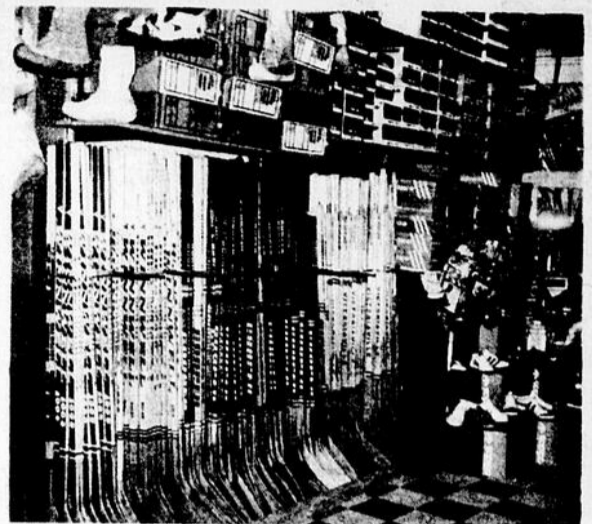
Bottes de ski alpin **50%**

Mocassins **30%**

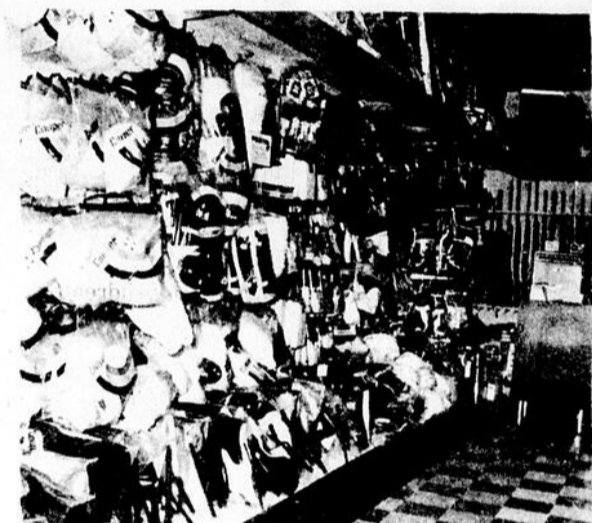
Raquettes **20%**

Hockey **40%**

Patins **30%**



Hockey 40%



Patins 30%



Bas, tuque, gilet, mitaines, gants, lunettes 30%

Profitez des  
descentes  
de prix chez

## L. BOUFFARD SPORTS ENR.

49 OUEST, ST-JEAN-BAPTISTE, MONTMAGNY

248-1245

Le magasin le plus complet d'articles de sport à Montmagny!

# Des revenus de \$48,840 pour le dernier Charolais Champêtre de St-Charles

(D.L.B.) Le Charolais Champêtre 1975 de St-Charles de Bellechasse accuse un surplus d'opération de \$23,067.73. On se souviendra que cette activité s'est déroulée pour la 5e année successive les 5 et 6 juillet dernier.

Les revenus bruts pour 1975 se chiffrent à \$48,840.89 incluant un montant de \$5,500 de subventions totales provenant de divers ministères dont \$2000 du Ministère des Affaires culturelles. Les dépenses totalisent la somme de \$25,773.16. Si l'on exclut les revenus provenant des subventions gouvernementales et des intérêts gagnés, le revenu net des opérations ordinaires de l'exercice totalise \$14,935.24 à comparer à \$19,723.13 pour l'exercice 73-74.

Le surplus de revenus accumulés le 30 septembre se chiffrent à \$67,058.16 dont plus de \$55,000 liquide et \$11,000 à l'inventaire. Aucun amortissement n'est inscrit à la rubrique "mobiliier et équipement", note-t-on.

Des dons totalisant la somme de \$5,344 ont été distribués à divers organismes dont: \$3,844 aux Loisirs de St-Charles, \$300 aux Chevaliers de Colomb, \$300 aux Filles d'Isabelle, \$300 à la Garde Paroissiale, \$300 au Cercle des Fermières et le même montant au Club 4H.

Tel est le rapport fourni à l'assemblée annuelle du comité des activités du Charolais qui eût lieu le 26 janvier dernier à la salle des Chevaliers de Colomb de cette même localité à 20.30 heures. CHAROLAIS 1976

Un nouveau comité d'organisation des Fêtes du Charolais Champêtre a été formé le même jour. MM. Roger Patry et Jean-Pierre Gagnon ont agi respectivement comme président et secrétaire de ces élections. Sur six membres sortant de charge, cinq furent réélus par acclamation; le 6e Réjean Lemieux ne revenant pas sur les rangs, Mme Claude Leblanc de St-Charles fut nommée à son poste. Les nouveaux directeurs sont: MM. Claude Marquis, Lucien Boivin, Clément Gaumont, Adrien Roy et Mme Georges Chabot, y demeurent Jean-Pierre Gagnon, Raymond Roy, Charles Lambert, Dominique Prévost, Mme Claude Leblanc et Mme Mariette Rousseau. A une prochaine réunion, le conseil d'administration sera élu parmi ces membres organisateurs du Charolais 1976.

M. Claude Marquis, président 1975, nous révélait vendredi dernier que le prochain Charolais aura lieu les 3 et 4 juillet prochain. Il espère fortement que se continuera longtemps encore le succès de cette activité. M. Marquis prévoit que certaines attractions au programme, tels, les parades, rodéos de cochons, la soirée bavaroise, le festival de musique canadienne seront renouvelés et que s'ajouteront d'autres activités. Il a également souligné le coup de main habile et nécessaire des bénévoles du Charolais qui font de cette activité une réussite annuelle.



## DU NOUVEAU

### à Montmagny chez A.A. Blais Auto Inc.

### Préparez-vous pour aller aux olympiques: une auto dessinée spécialement pour souligner les olympiques...



#### EQUIPEMENT OLYMPIQUE:

- Couleur spéciale
- Bandes décoratives spéciales avec écussons olympiques
- Ornement de capot, style olympique
- Toit de vinyl landeau
- Miroir sport
- Roues spéciales, style olympique

### Elle est présentement en montre à notre garage!

### Demandez à un de nos représentants d'en savoir plus long:

Marcel Ouellet

Gérant des ventes



Grégoire Couillard  
248-3862



Nouveau représentant:

Roger Pelletier

248-2877



Hector Leclerc  
248-0506

Jean-Louis Guimont  
246-5428



### Profitez-en pour voir notre grand choix dans tous les modèles et les couleurs...

## A.A. Blais Automobile Inc

140 Boul. Taché Ouest,  
Montmagny  
248-2323

Ligne directe Québec:  
884-2310



Sur la photo ci-contre, on remarque M. Philippe Rousseau, travailleur social incarné et au service de la communauté depuis nombre d'années. Oeuvrant dans l'ombre, il est peu connu du public mais reconnu pour plusieurs de ces actions humanitaires et son assiduité au Centre de fraternité.

[D.L.B. Peuple-Courrier]

## Couples, on vous invite au Centre de Fraternité

[D.L.B.] Une quinzaine de couples s'étaient réunis au Restaurant Bel-Air de Montmagny dimanche dernier pour discuter de leur rencontre de type "relations humaines" qu'ils ont vécu durant la dernière fin de semaine en compagnie de 7 autres couples au Centre de fraternité de La Pocatière. Ils ont fait appel à nos services pour transmettre à leurs frères et amis de la Côte-du-Sud un message d'amour et une invitation à vivre au moins une fois de leur vie une expérience de couples, humaine et débordante de fraternité. L'un de ces participants à cette rencontre a conclu le message en ajoutant "Le Centre de Fraternité, c'est la maison de tout le monde. Venez sentir... et vous allez vous enrichir". La prochaine rencontre aura lieu les 27 et 28 février prochain. Les couples intéressés, jeunes d'une semaine ou de plus de 50 ans sont tous invités à communiquer avec M. Philippe Rousseau au numéro 248-0140 ou directement au Centre de Fraternité à La Pocatière à 856-2551.

### BOUTIN & BOULANGER

notaires

Cessionnaires de greffes de:  
L. Pelletier, D. Plante, G. Bélanger et J.N. Bernier

78, ave de la Gare  
Montmagny  
G5V-2S9

248-1115

38-5e avenue  
Ville L'Islet  
Lundi et Jeudi soir

247-5395



**La Boulangerie  
Jean-Claude Fortin**

109, rue St-Louis, Montmagny

#### Invitation spéciale

Notre bûche maison

Mokas des fêtes

Pain chaud tous les jours

Ouvert du Lundi au Samedi de 8 heures A.M. à 6 heures P.M.

. Pâté à la viande [ Petits et gros ]  
. Pains à salade de fantaisie  
. Pâté de Saumon  
. Pains tranchés sur le long  
. Pâtisseries  
. Gâteaux pour toutes les circonstances  
Pour commandes spéciales appelez 248-1062

**SALON DU MEUBLE  
MONTMAGNY INC.**

**VENTE**

D'ECHANTILLONS DE PLANCHER

Jusqu'au 15 Février

**10 à 50%**

**DE REDUCTION**

sur la plupart de nos

ECHANTILLONS DE PLANCHER

#### ATTENTION...

FUTURS MARIÉS, voici une occasion unique pour un bon départ dans votre nouvelle vie. Achetez maintenant et Michel retiendra votre marchandise jusqu'à la date voulue sans frais.

**prestige**

**SALON DU MEUBLE  
MONTMAGNY INC.**

144, Ave de la Gare

Montmagny

Tél. 248-3591

## LA DIETETIQUE CHEZ-VOUS

PAR  
DENYSE HUNTER



### COMBATTONS L'OBESITE

Nous avons déjà parlé de deux moyens efficaces pour combattre l'obésité: la sélection adéquate des aliments et des méthodes de préparation et l'exercice physique. Ce sont des moyens rationnels, efficaces et bénéfiques pour l'état de santé en général. Mais ainsi, on ne touche qu'une partie des problèmes relatifs à l'obésité. Un aspect important et trop souvent négligé est le contrôle de l'obésité au moyen de la modification du comportement alimentaire. Cette méthode est basée sur des suggestions pratiques, faciles à appliquer et dont l'efficacité a été prouvée à plusieurs reprises. Voici donc ce qui ressort des recherches effectuées par des spécialistes de l'obésité.

La plupart des obèses sont influencés par l'heure. Si le diner est associé à "midi" et le souper à "6 heures", dès qu'il est l'heure, ils ont la sensation d'avoir faim et qu'ils doivent manger même s'ils ont déjeuné à dix heures de l'avant-midi, par exemple. Le remède à ceci est d'encourager la régularité des repas.

On a prouvé aussi que la présence ou l'absence de nourriture influence l'appétit chez les obèses. Lorsque les aliments sont à la portée de la main, les obèses sont plus portés à manger que si les aliments étaient dans l'armoire ou dans le réfrigérateur. La meilleure solution est d'éviter l'achat des aliments "problème" ou de leur rendre l'accès le plus difficile possible, par exemple au fond de l'armoire sur l'étagère la plus haute. Il faut à tout prix éviter de laisser les tentations à la vue.

Il semble aussi que les obèses sont plus sensibles à la saveur, l'odeur, la texture et l'apparence des mets. Un mets dont la présentation est alléchante stimule plus l'appétit des obèses que chez les

individus normaux ou maigres. Une expérience a été tentée en ce sens et on a fait la remarque suivante: chez les obèses, la consommation diminue quand les aliments sont offerts sous forme liquide et aucune constatation de ce genre n'a été remarquée chez les gens normaux ou maigres.

De ces recherches, on en tire plusieurs suggestions pratiques qui semblent peut-être banales mais qui s'avèrent très efficaces dans la pratique:

1- Prendre l'habitude de manger toujours dans la même pièce (ex: la cuisine. Alors lorsque vous regardez la télévision, il ne vous est pas permis de grignoter.

2- Ne pas faire d'autres activités en mangeant. Par exemple, si vous prenez l'habitude de lire en mangeant, il vous arrivera peut-être de toujours vouloir manger en lisant parce qu'inconsciemment, vous aurez associé cette activité à la nourriture.

3- Ne pas faire le marcher avant les repas. Lorsqu'on a faim, on est porté à acheter plus d'aliments. Une expérience a prouvé qu'on achète environ 20% de plus qu'à l'ordinaire si on fait ses emplettes avant les repas.

4- Diviser le total des calories permises dans la diète en plusieurs petits repas; ainsi l'organisme dépense les calories à mesure qu'il les reçoit.

5- Laisser le mari et les enfants préparer eux-mêmes leurs collations. Si vous le faites à leur place, vous serez tentés d'y goûter vous aussi.

6- Nettoyez les assiettes directement dans la poubelle et non pas manger ce que le petit a laissé dans son assiette.

Essayez ces suggestions, vous n'avez rien à perdre sauf quelques livres en trop!

Denyse Hunter  
Étudiante en Diététique  
et Nutrition  
Université de Montréal.

### Chez les Fermières de Buckland

Le 7 janvier dernier les Fermières du Cercle de Buckland se réunissaient nombreuses pour une partie récréative. Comme entrée Mme la présidente a formulé ses bons vœux à toutes pour la Nouvelle Année.

On cause un brin puis voilà que vingt de nos dames se lancent dans une partie de cartes; dix d'entre-elles ont reçu des rpx, dont Mme Gérard Bélanger qui a hérité du prix de consolation. On peut dire que toutes nos dames s'échangèrent des cadeaux; ce qui fit parfois des surprises. Nous eumes aussi le plaisir de recevoir la visite de M. l'Abbé Hervé Tanguay qui nous donna sa bénédiction accompagnée de ses meilleurs vœux.

Après la partie de cartes ce fut le goûter qui était assez substantiel pour faire un souper; de nouveau M. l'abbé bénit la table et nous fit l'honneur de sa présence.

Le repas fini, on passa à la chanson; la plupart de nos fermières ont une belle voix et nous firent entendre des chansons canadiennes ap-

propriées au temps des fêtes. Puis on a joué au bingo pour une couple d'heures, alors que les amateurs de cartes s'attablèrent pour le reste de la soirée. Quelques-uns de ces messieurs étaient en effet venus rejoindre leur épouse et c'est une partie animée qui s'amorça.

Mentionnons ici que les Fermières de Buckland ne sont pas inactives et que les idées ne leur manquent pas. Elles avaient organisé un Yoker il y a quelque temps, qui fut des mieux réussis puisque la salle était remplie de gens venus s'amuser tout en faisant oeuvre utile. Cette soirée au profit des oeuvres paroissiales avait rapporté \$727.28 somme qui a contribué à payer la nouvelle peinture de l'église qu'on est en train d'appliquer.

Nous remercions toutes ces gens qui sont venus nous épauler pour notre profit et nous les assurons de notre gratitude. A tous merci, et à vous compagnes Fermières une année prospère.

Mme Omer Boulanger

## Nouvelles de St-Magloire

Dimanche le 18 janvier dernier, il y eut bénédiction des motoneiges et de leurs conducteurs au chalet du Club de Motoneige de St-Magloire; cette cérémonie fut suivie d'une randonnée dans les sentiers, d'un souper au chalet et d'une grande partie de cartes en soirée. Des tournois de

cartes seront d'ailleurs organisés tous les mercredis soir.

**DECES**  
M. Lucien Maurice est décédé le 14 janvier à l'âge de 57 ans; il était le fils de feus M. et Mme Narcisse Maurice. Son service et sa sépulture eurent lieu le 17 janvier.

M. Arthur Lamontagne,

époux de dame Rosalie Brochu est décédé le 19 janvier à l'âge de 64 ans. Son service et sa sépulture eurent lieu le 21 janvier; outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Germain.

Au Sanatorium Bégin à Ste-Germaine est décédé le 21 janvier M. Damase Chabot, époux de feu dame

Yvonne Bilodeau, à l'âge de 86 ans. Les funérailles ont eu lieu le 24 janvier à St-Magloire. Il laisse dans le deuil ses enfants.

Nos sincères sympathies aux familles éprouvées.  
Mme Nelson Turcotte  
St-Magloire

## Buckland

### DECES

Il y a quelques temps est décédé à l'âge de 79 ans et 3 mois M. Arthur Lemelin époux en première noce de Mario Mathieu et en seconde noce de Maria Turgeon. Il était le père de 10 enfants, lui survivent M. André, M. Mme Bertrand de Montréal, M. Mme Yvon L. de Charny, M. Mme Alphonse de Vancouver et Joseph Lemelin de Montréal, M. Mme Albert Lemelin de St-Philémon, Mlle Claire et Noëlla Lemelin de Montréal, la révérende Soeur Sylviane Lemelin des SS N.D. Du Perpétuel Secours de St-Damien, son frère M. Donat Lemelin, ses soeurs, Mme Pierre Laflamme (Aimée) M. Mme Léo Bélanger (Blanche Lemelin) Mme Conrad Bolduc (Rosa) ses beaux-frères, M. Eugène Mathieu et Mgr Joseph L. Mathieu ex-principal de l'école normale Laval. M. Mme Joseph Tanguay, M. Mme Emile Lejeune, Mme Arthur Turgeon, Mme Florida Turgeon M. Mme Emile et Adélaïde Turgeon un grand nombre de neveux et nièces, cousins et cousines, le défunt compte aussi 12 petits enfants. Une délégation du foyer St-Anselme s'est rendu assister aux funérailles. Le défunt fut très affecté encore une fois par la mort de sa seconde épouse et eût de la difficulté à s'en remettre, on essayait de le distraire mais toujours il était pensif et morose, il avouait être très bien traité car les directrices du foyer où il demeurerait s'ingénierait à plaire à leurs pensionnaires car elles les aiment bien, aussi ce soir-là, on jouait aux cartes, la partie était animée mais voilà, la main qui tant de fois avait mêlé les cartes ne voulait plus obéir, le bras s'est figé dans une attitude qui laisse craindre la paralysie, que de tourments il endura de ne plus pouvoir bouger, ne de plus parler aux siens, à ceux qui le visitait mais l'expression de ses yeux en disait long sur ses sentiments. Son martyr dura plusieurs jours puis il partit pour l'au-delà rejoindre ceux qu'il aimait laissant sa famille terrestre ainsi que ses amis qui eux ne l'oublieront pas. Notons que Mme Arthur Lemelin fut la première personne à décéder en 1975 et que lui-même fut le dernier de la même année, ses funérailles ont eût lieu en notre paroisse où il a toujours demeuré jusqu'il y a quelques années. L'église était remplie de cousins, cousines, neveux, nièces et de nombreux amis. On l'a reconduit à sa dernière demeure où il fut inhumé près des siens dans le lot familial. A la famille éprouvée, nos sincères condoléances.

**DECES**  
A l'hôpital d'Armagh à l'âge de 87 ans et 10 mois est décédé M. Jean Buteau, natif de St-François de Montmagny mais résidant depuis quelques années chez M. Mme Léo Fontaine à Buckland. Il laisse pour le

pleurer 2 soeurs Mlle Bernadette Buteau de Montréal et Mlle Eva Buteau de Québec. Son service a eu lieu à Buckland, puis il fut conduit dans sa paroisse natale où il sera inhumé près des siens dans le lot de famille.

M. Buteau était d'agréable compagnie; issu d'une nombreuse famille il partit de chez lui à l'âge de 14 ans sans que les parents s'inquiètent car c'est le Père Brousseau de St-Damien qui alla le chercher et pendant 20 ans il fut son compagnon dans ses tournées où il quêtait pour ramasser de quoi nourrir la communauté naissante.

A la mort de son bienfaiteur, il décida d'aller tenter sa chance en Abitibi en cultivant la terre, il y demeura plusieurs années et se décidant à vendre ce fut l'un des nôtres qui s'en porta acquéreur, il revint pour rester à l'hospice St-Bernard mais la nostalgie de son coin de terre lui fit faire quelques voyages en Abitibi; il revint donc pour de bon et cette fois il demeura à l'hospice jusqu'à sa fermeture où sur le conseil du médecin de la maison son choix se porta sur le foyer de M. Mme Lionel Fontaine où il a vécu depuis près de 4 ans se plaisant à dire à ses soeurs qu'il vivait là les plus belles années de sa vie.

Homme gai, gentil, de bon caractère, il était aimé de tous, mais la maladie l'a surpris, il fut transporté à l'hôpital où il parut se remettre d'une attaque de paralysie puisqu'il parla et chanta, même mimant sa chanson à la grande surprise des infirmières qui n'en revenaient pas de voir un malade âgé aussi joyeux. Hélas! ce fut de courtoise durée, la maladie empirant il décédait en fin de semaine. Ses funérailles eurent lieu lundi le 19.

Une délégation des soeurs de St-Damien assistaient ainsi que des parents, amis et connaissances et de nombreux paroissiens. A M. Mme Fontaine et à sa famille vont nos sincères condoléances.



**AVIS DE DECES**  
A l'hôpital St-Jean Port-Joli le 20 Janv. à l'âge de 88 ans 5 mois est décédée Dame Marie Desneiges Bernier épouse de M. Joseph Arthur Duval. Elle demeurait à St-Aubert. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles. Maurice (Lucia Bernier) Mme Adrien Thibault (Desneiges) Mathieu (Marie-Paule Nicholas) Mme Léo Fortin (Germaine) Lionel (Blanche Sergerie) Mme Alphonse Fortin (Claire) Mme Jean-Luc Dubé (Béatrice) Mme Napoléon Fortin (Hélène). Elle laisse aussi plusieurs neveux et nièces, petits-enfants et arrière petits enfants.



L'Assurance:  
cette inconnue!

### "EXCLUSIONS TOUCHANT L'USAGE DU VEHICULE ASSURE"

Sauf garantie expressément accordée par avenant, le présent contrat est sans effet en ce qui concerne les sinistres survenant pendant que :

A- Le véhicule assuré est loué à des tiers, étant précisé que la présente exclusion n'est pas opposable à un Assuré utilisant son véhicule pour le compte de son employeur et en revenant une allocation.

B- Le véhicule assuré sert soit à transporter des explosifs, soit à transporter des substances radioactives à des fins de recherche, d'éducation, d'expansion et d'industrie, ou à des fins connexes;

C- Le véhicule assuré sert au transport de personnes à titre onéreux, notamment en tant que taxi, autocar, véhicule de place ou de visites touristiques, étant précisé que la présente exclusion n'est pas opposable à l'Assuré utilisant son véhicule pour le transport:

De personnes en contrepartie d'un pareil service de leur part  
Occasionnel et peu fréquent de personnes contribuant aux frais de voyage. De domestiques-parents ou temporaires - à son service ou au service de son conjoint.

De clients effectifs ou éventuels;  
Occasionnel et peu fréquent d'élèves se rendant à des activités sociales ou en revenant, si la profession de l'Assuré est l'Enseignement.

Jeanne L. Boulanger  
Membre de l'Association des  
Courtiers  
de la province de Québec

## AVIS

**AVIS EST DONNE QUE:** Laurent Munyam, agronome, domicilié et résidant à 700, 12ème Avenue, à La Pocatière, district de Kamouraska, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en conseil pour l'obtention d'un décret changeant son nom pour celui de Laurent Munyam.  
RIVIERE-DU-LOUP  
Le: 27 janvier 1976  
LEBEL PELLETIER RIOUX  
BOSSE & MASSE  
Procureurs du requérant

## AVIS DE PRESENTATION

Avis est, par les présentes, donné que le 22 mars 1976 une requête sera présentée à la Cour Supérieure du district de Montmagny, aux fins d'homologuer de nouvelles conventions matrimoniales entre M. Léo Paul Gagné et Dame Florence Pelletier Gagné, tous deux domiciliés au 20 Valcourt, Montmagny, constatées en un acte de conventions matrimoniales reçu devant Me Pierre Boutin, notaire, le 27 novembre 1975. Signé à Montmagny, ce 26 janvier 1976.

Pierre Boutin, notaire

## NOTICE OF PRESENTATION

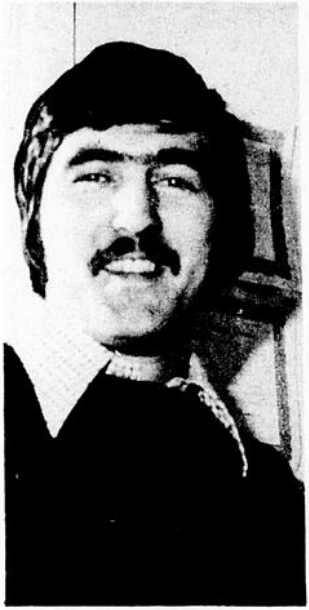
Notice is, hereby given that on March 22th 1976, a Petition will be presented to the Superior Court for the District of Montmagny, requesting to homologation of new matrimonial agreements between Mr. Léo Paul Gagné and Mrs Florence Pelletier Gagné, both domiciled at 20 Valcourt, Montmagny, as stipulated in a deed of matrimonial conventions executed before Me Pierre Boutin, notary, on november 27th, 1975.

Signed at Montmagny, this 26th day of January 1976.

Pierre Boutin, notary

# Le directeur du service de la récréation de Montmagny démissionne

(Denise L. Bleney) M. Pierre Blais, directeur du Service de la récréation de Montmagny depuis le 1er mars 1974, démissionne de son poste dans le but de poursuivre à



**PIERRE BLAIS**, directeur du Service de la récréation à Montmagny quitte son poste le 27 février prochain.

[D.L.B. Peuple-Courrier]

temps plein ses études à la Faculté de Droit de l'Université Laval et à l'École du Barreau en septembre prochain. C'est ce qu'il nous confiait vendredi dernier, lors d'un bref entretien à son bureau situé au 29 avenue Bélanger, gîte du Conseil économique de Montmagny.

"Incessamment, commente-t-il, la Cité fera des appels d'offre dans les prochains jours afin de combler le poste peut de temps après mon départ qui se fera le 27 février prochain."

Lui demandant si sa démission subite résultait de certains problèmes d'ordre hiérarchique, Pierre Blais nous précise qu'il n'eût aucun problème du genre avec ses supérieurs immédiats durant son exercice au Service de la récréation de Montmagny. "Ca me fait même un peu de peine de partir", a-t-il ajouté, tout en déclarant qu'il demeurera à la disposition de son successeur pour l'aider à connaître le milieu, les personnes ressources (Bénévoles, ou collaborateurs à temps partiel) et même pour l'étude de certains dossiers, si nécessaire.

Il avoue sincèrement qu'il continuera à oeuvrer bénévolement au sein du conseil d'administration de Popularté comme il le fait actuelle-

ment. Pierre précise que son retour aux études de l'empêchera pas de continuer d'être au service de la collectivité. Actuellement secrétaire de la municipalité de Berthier, il entend bien poursuivre ce travail tout en demeurant secrétaire du Conseil des Loisirs régionaux de Québec. Précisons qu'antérieurement Pierre Blais fut directeur du Conseil des Loisirs de Québec de la zone Pascal-Taché, poste actuellement occupé par Claude Roy, de Berthier-sur-Mer. A cette même époque, il fut également vice-président du C.D.C.S. (Conseil de développement de la Côte-du-Sud) ensuite directeur du Service des Loisirs de Terrebonne avant de s'intégrer au

premier service du genre à Montmagny.

"Pour arriver à ses buts, il faut persévérer. Tout genre de travail accompli est la poursuite ou le tremplin nécessaire pour faire autres choses", conclut-il.

Ce retour momentané aux études pour une durée d'un an seulement est nécessaire à son cheminement personnel, explique-t-il; c'est un besoin individuel relié à ses engagements et responsabilités. Rassurons-nous, ce jeune homme dynamique prévoit exercer sa prochaine profession chez-nous. Aussi humoristique que cela puisse paraître Pierre Blais est à la recherche d'un emploi d'été, avis aux intéressés.

## Premier congrès du Conseil régional de la C.S.D. le 7 février

(D.L.B.) Le conseil régional de la Centrale syndicale démocratique (C.S.D.) tiendra son premier congrès le 7 février prochain à l'Edifice du syndicat de Montmagny situé au 90 St-Louis. Le vice-président de la centrale, M. Jean-Paul Héту, participera à toutes ces activités du congrès.

Notons que les inscriptions seront reçues l'avant-midi à compter de 9 heures. Lors de ce Congrès, il y aura rapport des activités de l'année et rétrospective sur l'étude du dossier économique présenté en novembre dernier aux autorités municipales, lequel explique la situation problématique industrielle du comté de Montmagny. Pour les intéressés, le bill 273 traitant de la loi anti-inflationniste du

gouvernement Trudeau sera également abordé.

Tel est le message formulé lundi dernier par M. Georges Clavet, représentant régional de la C.S.D. à Montmagny.

## APPEL D'OFFRES COUVOIR COOPERATIF DE MONTMAGNY

26, avenue St-Magloire, Montmagny, P.Q.

Offre en vente:

- A) Immeuble, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, formé de lots ayant une superficie totale d'environ 28,819 pi. car.
- B) Machinerie, équipement et accessoires servant à l'incubation et à l'éclosion, inventaires et équipement de bureau (liste détaillée, sur demande).
- C) Camion Chevrolet 1969

Des soumissions, par écrit, pour l'ensemble ou partie des items mentionnés ci-haut, seront reçues jusqu'au 27 février 1976.

La Caisse Populaire de St-Thomas de Montmagny détient une hypothèque sur l'immeuble et un nantissement commercial sur l'équipement.

Le Couvoir Coopératif de Montmagny ne sera pas tenu d'accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Faire parvenir vos offres à:

Eugène Weemaes,  
Conseil Economique de Montmagny Inc.,  
29 Ave Bélanger C.p. à,  
Montmagny, P.Q.

Pour informations additionnelles ou pour visiter les lieux, communiquer avec le CEM, tél. 248-4825

## Dépôt du projet de convention collective chez Montel

(D.L.B.) L'exécutif du syndicat de l'industrie Montel de Montmagny au nom des quelques 220 travailleurs de l'usine, affiliés à la Centrale syndicale démocratique (C.S.D.), a fait le dépôt de leur projet de convention collective, mercredi le 28 janvier à 10.30 heures de l'avant-midi.

Les dates des rencontres patronales-syndicales demandées par le syndicat étaient les 2-3-4 février prochain, mais au moment de mettre sous presse la partie patronale ne s'était pas encore prononcée à cet effet.

Ces travailleurs de l'usine "Montel Inc" de Montmagny demandent que la prochaine convention collective de travail soit d'une durée de 18 mois. Soulignons que l'actuel

contrat de travail prendra fin le 31 mars 1976.

C'est ce que nous apprenait de source bien informée, M. Jean-Paul Robin, président de ce syndicat jeudi dernier. M. Réjean Robin est le vice-président M. Georges Gagné le secrétaire et M. Bertrand Turcotte, leur conseiller technique.



**Germain Simoneau A.V.A.**  
Assureur-vie agréé

**L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS**

15 Nord, Du Bassin, Montmagny (Québec)  
Lévis (418) 837-2421 Montmagny (418) 248-2802

# LP

## Matériaux de construction

GROS ET DETAIL

Voûte à fourrures

## ULTRA MODERNE

Département de cadeaux: **248-3402**

## LEMIEUX & PROULX INC.

Quincaillerie  
Plomberie  
Peinture  
Tapisserie  
Entreposage  
Réparation  
Lustrage  
Nettoyage

47 est, St-Jean-Baptiste, 248 - 3400

Nous fermons le Samedi à 4 heures P.M. durant toute l'année.



# PRIX ANNUEL DESJARDINS

Tous les groupes ou organismes, sans but lucratif, qui ont réalisé, en 1975, un projet communautaire intéressant peuvent se porter candidats au PRIX ANNUEL DESJARDINS, d'une valeur de \$5,000.

Chaque présentation de projet doit parvenir avant le **15 février 1976** à La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, 150, avenue des Commandeurs, Lévis, G6V 6P8. Un feuillet explicatif est disponible à la **caisse populaire** pour tout groupe intéressé. Pour plus de détails, téléphoner à Lévis (418) 835-7277.

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT DE MONTMAGNY

**COUR  
SUPERIEURE**

No. 300-05-000004-76

PAUL TALBOT, St-Paul district de  
Montmagny.

demandeur

VS

GILBERT GODBOUT, Journalier et  
Nicole Godbout, Notre-Dame du  
Rosaire, district de Montmagny et  
NORMAND OUELLET, cultivateur, et  
PATRICK OUELLET, domicilié à Van  
Buren, Etat du Maine, Etats-Unis  
d'Amérique.

defendeurs solitaire  
ORDONNANCE

Il est par les présentes ordonné  
aux défendeurs Normand & Patrick  
Ouellet de comparaître personnellement  
ou par le ministère de leurs  
procureurs, au Greffe de la Cour  
Supérieure du District de Mont-  
magny, et ce, dans un délai de UN  
MOIS à compter de la dernière  
publication du présent ordre dans:  
2 fois en Français dans le Journal  
"Le Peuple-Courrier de Montmagny"  
et deux fois en anglais dans le  
Journal Le Peuple-Courrier de Mont-  
magny.

Prenez avis qu'une copie du bref  
et de la déclaration a été déposée au  
dit Greffe à votre intention.  
BUREAU DU PROTONOTAIRE  
Montmagny, ce 20 Janvier 1976  
[Signé] Gilles Lamontagne  
Protonotaire C.S.

Copie conforme  
Gilles Lamontagne  
Protonotaire C.S.M.

CANADA  
PROVINCE OF QUEBEC  
DISTRICT OF MONTMAGNY

**SUPERIOR  
COURT**

No. 300-05-000004-76

PAUL TALBOT St-Paul District of  
Montmagny

Plaintiff

VS

GILBERT GODBOUT, journey man,  
and Nicole Godbout, of Notre-Dame  
du Rosaire district of Montmagny,  
and NORMAND OUELLET farmer,  
and PATRICK OUELLET residing at  
Van Buren, State of Maine, United  
States of America.

Jointly defendant  
ORDER

It is ordered to the defendant to  
appear personally or by his [their]  
advocates, at the Office of the  
Prothonotary of the Superior Court  
of the district of Montmagny, this, in  
one month from the date of the last  
publication of the present order to  
wit:

Twice in French in the Newspaper  
"Le Peuple-Courrier de Mont-  
magny" and twice in English in the  
Newspaper Le Peuple-Courrier de  
Montmagny.

Take notice that copy of the writ  
and declaration have been deposited  
at the Office of the Prothonotary of  
the Superior Court for you.  
PROTHONOTARY'S OFFICE  
Montmagny this 20th day of January  
1976

[Signed] Gilles Lamontagne  
Prothonotary S.C.  
Certified copy  
Gilles Lamontagne  
PROTHONOTARY C.S.M.

**Carrières  
et  
professions**

**CHEF COMPTABLE**

Un manufacturier dynamique, situé dans la région de Montmagny requiert les services d'un chef comptable.

Le poste est sous la juridiction du Directeur des finances et implique le contrôle et la gestion des services comptables de l'entreprise.

Le candidat désiré possède une solide expérience en comptabilité générale et en préparation des états financiers. Il est reconnu pour son habilité à motiver et diriger du personnel.

Le salaire offert est très alléchant et le poste est disponible immédiatement. Toute demande sera traitée avec une discrétion absolue.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à Nil A. Marcoux, A-S Mercure, Béliveau & Associés, 1420 Tour de la Bourse, C.P. 244, Place Victoria, Montréal H4Z 1G1, [514] 879-1333. Référence No. 5-079



**MERCURE, BÉLIVEAU  
ET ASSOCIÉS**  
Gestionnaires

**PERSONNEL DEMANDE**

TITRE: Préposé aux Pensionnaires  
FONCTIONS: Personne qui donne des soins, voit au confort et aux besoins généraux des Pensionnaires.  
EXIGENCES: Détenir un diplôme de 12e année, être disponible sur appel la semaine et les fins de semaines.  
Les personnes intéressées devront faire parvenir leur candidature à:  
Foyer de l'Enfance de la Côte-du-Sud Inc.  
20 Ave Côté  
Montmagny  
Attention M. André Wingen Dir. Gén.

**COMMISSION DE CONTROLE  
DES PERMIS D'ALCOOL**



**DU QUEBEC  
AVIS**

Les personnes ci-après mentionnées  
ont demandé les permis suivants:

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
Québec le 23 janvier 1976		
COMTE DE BELLECHASSE TURGEON, Lorenzo	"Restaurant & Hôtel Etoile Rouge" St-Vallier (Paroisse)	Autorisation pour spectacles dans le Bar existant (dans Hôtel)
COMTE DE MONTMAGNY-L'ISLET MOREAU, J. Léo	Hôtel Royal 69, 5ième Rue, L'Islet (ville)	Permis de Réceptions. dans le Restaurant existant, (1er étage côté droit) Annulation (1) Bar existant. dans Hôtel)
CLOUTIER, Mme Etienne G.	Hôtel Cloutier Enr. St-Perpétue (s.d.)	Autorisation danse et musique dans le Restaurant existant Autorisation de la danse dans (1) Bar existant (dans Hôtel)
LACHANCE, Jean-Charles	St-Lucie-de- Beaugard (S.D.)	Epicerie
Québec le 30 janvier 1976		
COMTE DE BELLECHASSE GUILLETTE, Gilles pour le bénéfice de: lui-même & Jean-Guy Guillette	Hôtel Perrault Rue Commerciale St-Damien de Buckland (paroisse)	Autorisation de danse dans le Bar existant (dans Hôtel)
COMTE DE MONTMAGNY-L'ISLET COLLIN, Mme Thérèse Boulet	Hôtel Château Canadien Enr., 5, rue St-Jean Baptiste Est Montmagny (cité)	Bar avec danse de 21:00 Hrs à 3:00 hrs a.m. dans le Restaurant. (dans Hôtel)

Afin d'être valide, toute objection à ces demandes doit  
être faite par écrit, dûment motivée et assermentée  
dans les 15 jours du présent avis au:  
**SECRETARE GENERAL**  
Case Postale 190, Station B, Québec 2, Qué. G1K 7A6

**Vendeur d'expérience demandé**

Pour faire collection et de la vente dans un domaine qui  
touche de très près l'assurance.

Le candidat devra avoir une auto, posséder une  
expérience de la vente d'au moins 1 an, et avoir 25 ans  
ou plus. Possibilité de gros revenus pour un bon  
travailleur. Compagnie très bien connue du Québec.

**667-1286** Québec

**\$500.00**

**PAR MOIS-ET PLUS!**

VOULEZ-VOUS LE REALISER?  
A TEMPS PARTIEL-A LA MAISON.  
POUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT.  
Tél. 884-2795

**Hommes demandés**

- Possibilité de \$7.00 l'heure

- Sérieux

- 18 ans et plus

- Pour apprendre une profession.

- Bénéfice généreux

- Montmagny et la région - Auto nécessaire

**Tél. 248-4738**

**Les Industries ROY Ltée**

Une industrie de la région, (Les Industries  
Roy Ltée) est à la recherche d'une personne  
compétente, en mécanique (outillage) pou-  
vant prendre des responsabilités. Ses  
responsabilités seront les suivantes:

- 1) Diriger des employés (contremaître)
- 2) Mécanique d'ajustage (outillage pour  
presse)
- 3) Lecture des plans pour nouveaux  
produits (échantillons)

Communiquer, Montmagny  
[418] 248-1484. C.P. 190

**OFFRE D'EMPLOI**

CONTREMAITRE GENERAL

[Chef du service des ressources matérielles]

NATURE DE LA FONCTION

Coordonner et contrôler les activités relatives à  
l'entretien des ressources matérielles de l'établis-  
sement dans le but d'en assurer la propreté et le  
fonctionnement.

ATTRIBUTIONS

- Assure les travaux reliés à l'entretien des terrains et  
bâtiments, à l'entretien de l'établissement.
- Contrôle l'utilisation adéquate de l'équipement, des  
terrains et bâtiments.
- Assure l'ordre, la sécurité et les communications à  
l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.
- Assure l'observance des lois du travail concernant les  
activités de son service.
- Contrôle l'observance des règles de sécurité
- Participe à l'élaboration des plans de sécurité et  
d'urgence; les met en application.
- Analyse l'état de son service; en recommande  
l'effectif, le matériel et le budget nécessaire à son  
fonctionnement; en contrôle les dépenses dans les  
limites autorisées; y apporte les correctifs ou les  
améliorations.
- Oriente et initie son personnel au travail; assure son  
entraînement en cours d'emploi.
- Évalue le comportement et le rendement de son  
personnel; en transmet les rapports et recommande  
les mutations et les promotions.
- Répartit la charge de son service en vue de  
l'exécution des tâches, compte tenu de la compétence  
et de la disponibilité du personnel, du volume et de la  
nature des services requis; approuve ou prépare les  
horaires de travail et contrôle les fiches de présence de  
son personnel.

QUALIFICATIONS REQUISES

SCOLARITE:

Diplôme d'études secondaires, formation profes-  
sionnelle en protection et service du bâtiment plus une  
année de spécialisation en techniques administratives  
ou l'équivalent.

EXPERIENCE

2 années de travail

1 année de gestion

REMUNERATION:

Selon la classe salariale du Ministère des Affaires  
Sociales

S.V.P. veuillez faire parvenir votre demande et  
curriculum vitae avant le 14 février 1976 à:

Dept "F"  
a-s Journal Le Peuple-Courrier  
55 de la Fabrique  
Montmagny

# PETITES ANNONCES

MONTMAGNY:  
248-0415  
LA POCATIERE  
856-1514

## A VENDRE

**MAISON** Neuve à vendre, cause: Départ, 24 X 44, 3 chambres à coucher, sous-sol isolé, développement Couture. Tél. après 5 hrs. 248-3064 21-1-4fs

**MAISON** à vendre, situé à 1 1/2 mille de ville de l'Islet. Cause: départ, vente à prix modique. S'adresser le soir à partir de 5 hrs à 247-5520 21-1-3fs

**ROBE DE MARIEE** 7 ans, chapeau, manchon, velours blanc, garnie de fourrure. 852-2740 21-1-3fs

**MOTONEIGE ALOUETTE** 1975 Super Brute 295, Très bon état. Prix à discuter. Cause: Maladie. Tél. 248-1271 21-1-4fs

**AMEUBLEMENT** de salon de barbier à vendre à St-Jean Port-Joli. 598-6450 28-1-3fs

**SALON DE COIFFURE** à vendre à St-Pamphile, situé à 53, rue Principale, cause: départ. Pour information 356-3225 28-1-5fs

**CARRIOLE** de moto-neige Alouette, TRAINÉAU à provision qui s'attache à une motoneige, RAQUETTES pour hommes et enfants. Prix à discuter. 247-5470 28-1-2fs

**1 SET DE CUISINE** pour \$150.00, 3 FAUTEUILS prix à discuter. S'adresser à 246-5866 ou 246-5641 28-1-JNO

**BOUTIQUE DE CADEAUX:** à vendre, BOUTIQUE Jocelyn Enr. Galeries Montmagny [face à Provigain] Bonne clientèle. Jour: 248-6061 après 6 hrs p.m.: 246-5518 28-1-3fs

**DODGE CHARGER SE** 1975, 9000 milles, presque neuve, encore garantie, toute équipée. Prix: \$5500. Tél.: 248-4521 28-1-JNO

**MERCURY** à vendre BOBCAT 1974, 17,000 milles, parfaite condition, Prix de liste. 248-4521 28-1-JNO

**EXERCISE MASTER** motorisé, trois mois d'usage, prix à discuter. Tél. après 5 hrs 247-5621 28-1-2fs

**RENAULT 17** à vendre, 1973, moteur, millage 1200 milles avec 5 michelins neufs. 248-1608 28-1-2fs

**SKI DOO ALPIN** 1975, peu de millage, bonne condition. Prix avantageux, cette machine est munie de deux chenilles, très en demande pour entretien des pistes de moto-neige et aussi dans les érablières pour la cueillette de l'eau d'érablé au printemps. S'adresser à Marcel Fortin St-Germain, cté Kamouraska. 492-3428 28-1-2fs

**TNT 400, F.A.** 1974, prix à discuter. Entre 6 et 7 hrs p.m.: 259-7428 28-1-2fs

**AUTO NEIGE** 1972, Johnson, [Snow Crusier] 20 po. de track, moteur 30 forces, parfaite condition. 248-3855 ou 248-3857 28-1-2fs

**POELE BELANGER** Cadet en fonte, POMPE A L'EAU JEU de sleigh pour tracteur. 248-2133 14-1-6fs

**MAISON A VENDRE** ou à louer à La Pocatière. 856-2172 14-1-JNO

**1 lit double.** Prix à discuter pour informations 248-2543 soit à midi ou 6 heures ou 248-4966 29-10-JNO

**MUSTANG** 1972 en parfait ordre, peinture neuve, 35,000 milles. 248-6954 14-1-JNO

**PLYMOUTH ROADRUNNER** 1973, très bon état. 856-2140 entre 5.30 et 6.30 hrs P.M. 14-1-4fs

**MOTEUR** de motoneige neuf HIRTH 650-2, 634-2, 493-2, 438-2, 291-2, 7 forces pour souffeuse, Paquet Sport Enr. 50, St-Jacques, Montmagny, ouvert tous les soirs. 248-3307 8-10-JNO

**PEAUX DE MOUTONS** pour automobile, sur mesure, 9 couleurs, \$75.00 à \$115.00. Grand choix d'autres peaux décoratives; chevres, veaux, vaches, poney, loup, ours, raton-laveur. ARTISANAT: Animaux empaillés. Peaux Décors Enrg. Maurice Blais Prop. Cap St-Ignace Station. Tél.: 246-3132 ouvert tous les soirs. 10-12-JNO

**FRIGIDAIRE G.E.,** laveuse-sécheuse McClary Easy, poêle électrique l'Islet, sets de cuisine, divant-lit. 247-3847 4-2-1fs

**2 MOTOS SKI** 1973, à vendre, 2 cylindres, 1 familiale, capri, Millage 1200 milles. 248-1798 4-2-2fs

**LAVEUSE SECHEUSE** état neuf, couleur: Blanc, prix à discuter. 248-5963 4-2-3fs

**MAISON** à vendre, située au centre de la ville garage 10 X 20 [Nordique] buffet, salle à diner, frigidaire, s'adresser Mme Fernand Côté, Lévis, 837-3343 4-2-3fs

**AMPLIFICATEUR DYNACO** Stéréo, 60 watts, RMS Pouvant servir pour bar salon ou salle de danse ou disco-moblie. 248-5557 4-2-3fs

## A LOUER

**MAGNIFIQUES TERRAINS** pour maisons mobiles à louer, 45 X 100 à 45 X 180 avec entrée eau et égout sur bord de la rivière, pommiers sur plusieurs terrains, \$40. par mois toutes taxes incluse. 246-5510 ou 5538 1-10-JNO

**BUREAU A LOUER** Edmcc BCN L'Islet 246-5898 26-11-JNO

**LOGEMENTS NEUFS** 2 1/2 pièces pour couple âgé, à l'Isletville 246-5898 26-11-JNO

**APPARTEMENT** à louer pour le 1er mars, 1 personne à 87, St-Jean Baptiste Est. 248-3720 21-1-JNO

**CHAMBRE** à louer avec cuisinette, près de la polyvalente. Après 4 hrs. 248-2137 28-1-2fs

**GARCONNIERE** à louer. 248-3144 28-1-2fs

**GARCONNIERE** 2 1/2 pièces à louer. 248-0622 4-2-1fs

## ON DEMANDE

**SERVEUSES ET CUISINIÈRES** DE RESTAURANT demandées à temps partiel [fin de semaine], expérience préférable. Appelez 248-0612 extension 62 15-10-JNO

Particulier achèterait maison dans La Pocatière ou les environs. Ecrire à Journal Le Peuple C.P. 1249 La Pocatière, Kam. Annonce No. & 14-1-12fs

Cherche ferme ou une terre abandonnée dans La Pocatière ou les environs. Ecrire à Journal Le Peuple C.P. 1249 La Pocatière, Kam. Annonce no. 51 14-1-12fs

**PERSONNES AMBITIEUSES** demandées, qui désirent gagner de l'argent mais ne peuvent travailler qu'à temps partiel. Une occasion de se faire un beau revenu supplémentaire. Formation. Composez 246-5671 ou 259-7521. 11-6-JNO

**URGENT.** 9 personnes demandées. 3 temps plein, 6 temps partiel. Salaire: \$140.00 par semaine pour temps plein; \$70 par semaine pour temps partiel boni, commission, auto nécessaire. 248-4737 28-1-2fs

**REGINE DE FRANCE, FAMILIX,** vous offre un passe-temps agréable, et payant. Vous verrez que c'est très agréable et facile, vous n'avez aucun montant à déboursier. Si intéressé, communiquez avec Mme M. Drouin 663-7062 [soir] ou 246-5247 28-1-JNO

Achèterais 2000 couverts en plastique pour chaudières de deux gallons pour érablière. 247-5129 28-1-2fs

## ON OFFRE



## TARIF DES PETITES ANNONCES

. Pour 15 mots: \$2.00  
. Chaque mot supplémentaire: \$0.05 le mot.  
. Première parution: minimum \$2.00  
. Parution suivante: moins \$0.25

**P.S. LE MONTANT DE L'ANNONCE EST PAYABLE A L'AVANCE.**

**REPARATION DE MEUBLE PEINTURAGE ET DECAPAGE** 248-6024 21-1-3fs

Femme garderait des enfants de la naissance à 5-6 ans. 248-3100 21-1-3fs

Dessinateur offre ses services pour faire plan de construction de maison, enseignes. Montmagny 248-1055 ou 248-1457 14-1-8fs

**MEUBLES NON PEINTS** en bois dur prêts à la finition. SET DE CUISINE, cabinet de coin, bahut, vaisselier, LES CUISINES CANADIENNES 248-3863 4-2-JNO

Garderie Privée (avec permis) pour enfants de la naissance à la maternelle Information 248-4509 7-1-8fs

**ARMOIRES DE CUISINES, FERMES DE TOIT ET "KITS" DE MAISON;** pour estimé gratuit et sans obligation, consultez-nous à 160, 4e rue, Montmagny. 248-3863 LES CUISINES CANADIENNES 4-2-JNO

**SERVICE DE MUSIQUE** pour mariage et toutes autres occasions. Pierre Mercier, organiste Tél.: 248-3535 9-10-JNO

**UNE LIGNE DE PRIERE,** Si vous avez besoin de l'aide spirituelle, téléphonez 246-3146 jour et nuit! Pasteur L. Stevenson 4-2-JNO

**BANQUETS DE NOCES ET RECEPTIONS** à l'Auberge des Trois-Cheminés. Pour réservations: 248-9048 3-12-JNO

Dame offre ses services comme femme de ménage de 8 à 5 hrs. 248-2151 4-2-3fs

**REPARATION DE MOTO NEIGE PAQUET SPORT ENR.** 50, rue St Jacques, Montmagny, Ouvert tous les soirs 248-3307 8-10-JNO

Jeune homme sérieux, diplômé d'études commerciales offre ses services pour comptabilité de tout genre ou tenue de livres à temps plein ou partiel. 246-5484 4-2-1fs

## HOTEL A VENDRE

**A ST-JEAN-PORT-JOLI**  
18 chambres, salle à manger, 2 bars-salon, salle de réception, directement du propriétaire  
**598-6414**

## RECHERCHONS...

A) Bungalow 5 pièces pour le 1er juin ou fin de mai, paierais comptant, \$23,000 à \$27,000.  
B) Terre avec ou sans bâtiments pour client de Ste-Foy  
C) Beaumont, terrain avec vue sur le fleuve

## A VENDRE: Faul voir...

- Maison 2 étages avec possibilité de logements. Bon terrain Situé rue Ste-Anne Montmagny Prix: \$22,000.00  
- Collage 7 pièces, garage, grand terrain, tout brique. Vue sur le fleuve, rue Deschênes. Occupation à discuter: 248-3u31

**TRUST ROYAL** Courtier  
J. MARC MONTMINY  
**248-3031**

**Immeubles Montmagny**  
ROBERT BERNIER COURTIER  
199, rue du Manoir **248-2652**  
**A VENDRE**  
Hôtel, Motel, Restaurant, Epicerie, etc... Bloc appartement, propriétés de tout genre et chalets. Urgent et pressant besoin de propriétés et chalets.  
Confiez la vente de votre propriété à un expert avec 20 années d'expérience à votre service.  
Prêt 1er et 2e Hypothèque

**MONTREAL TRUST**

**A VENDRE:**

Montmagny, cottage 7 pièces très grand terrain, rénovée en 1975. Faites une offre.	Bungalow, Carré du Roi 3 chambres, cuisine-dinette, sous-sol prêt à finir.
Bungalow, 4 chambres dans secteur résidentiel Très grand terrain, 11,000 p.c. \$35,000.	St-Thomas, Cottage 7 1/2 pièces, salle à manger, 4 chambres, grand terrain. Faut voir.
St-Aubert, Maison 1 1/2 étage, 5 1/2 pièces, Electricité et chauffage refait à neuf \$20,000.00.	Bungalow aluminium et Stucco, 3 chambres, cuisine-dinette \$29,000.00

**Alain Morin 248-5556**

**COURTIERS**

**Les Immeubles KRT INC.**  
862-1626  
120 Lafontaine RIVIERE DU LOUP  
G5R 3A2

**7 jours par semaine**  
**Représentant local**  
**JEAN-PAUL PELLETIER**  
St-Pascal Tél.: 492-6829

<b>ST-PASCAL</b>  Bungalow 10 pièces situé centre ville. Idéal pour bureau ou commerce.	<b>LA POCATIERE</b>  Demi-duplex 5 pièces 1/2 grand terrain centre ville
<b>LA POCATIERE</b>  Demi-duplex 6 pièces 1/2 avec remise. Centre ville	<b>ST-DENIS</b>  Maison familiale très propre. Grand terrain sur rue Principale
<b>TOURVILLE</b>  Maison mobile 3 chambres, grand terrain, installation permanente.	

# PREMIERE FOIS DANS LA REGION

## FEVRIER

LE  
**MOIS**  
DES  
**MOIS**

# 29

JOURS DE  
**SPECIAUX**  
**INCROYABLES**

CHAQUE SEMAINE

LE

**LUNDI: \$200.00** en bon d'achat sur autos usagées d'une valeur de \$1,000.00 et plus



**MARDI: \$150.00** (anti-rouille) sur autos neuves



**MERCREDI: 20%** escompte sur pièces et accessoires au comptoir



**JEUDI: 20%** escompte sur facture de réparation (pièces et main d'oeuvre)



**VENDREDI: \$100.00** en bon d'achat divisé à deux clients de la semaine sur factures de \$50.00 et plus (pièces et accessoires - main d'oeuvre inclus autos neuves et usagées) (vente au gros)

Tirage à 17 hres. tous les vendredi

**VENEZ EN PROFITER...**

# **REDARD**

**utomobiles Itée.**

BONNES AFFAIRES

PONTIAC / BUICK / CADILLAC / G.M.C.

116 St-Jean Baptiste Ouest, Montmagny: 248-3553

Belechasse, composez: 884-2819